INAUGURATION DE L'USINE DE FABRICATION DE VÉHICULES RENAULT À ORAN

SELLAL VEUT ATTEINDRE 75.000 PAR AN !

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 2326 - Mardi 11 novembre 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

RETROUVEZ NOTRE SUPPLÉMENT AUTO CHAQUE MARDI

LAURENT FABIUS RECADRE LE DÉBAT

L'ALGÉRIE PARTENAIRE INDÉFECTIBLE

Page 5

REGISTRE NATIONAL DU CANCER

UN SEUL LOGICIEL AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

Page 6

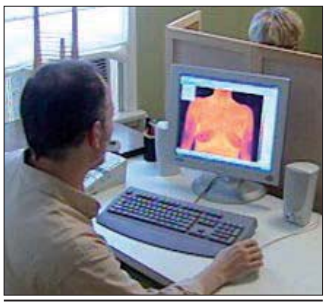

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

PLUS DE 146 TONNES DE CANNABIS SAISIES EN NEUF MOIS

Page 6

LE PROJET EXAMINE PAR L'APN

UN FONDS D'AIDE POUR LES FEMMES DIVORCÉES

Page 5

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS

BENGHEBRIT INSISTE SUR L'AMÉLIORATION DU CONTENU

Page 6

Repères

24 000
jeunes seront formés dans les métiers du bâtiment en 10 ans à Tizi-Ouzou.

133
nouveaux projets ont été inscrits au cours des 9 premiers mois de l'année 2014 à Tamanrasset.

5,6
millions DA pour soutenir des projets d'artisanat à Adrar.

Ouverture à Tissemsilt de 2 ateliers de formation aux métiers du marbre et de la vannerie

Deux ateliers de formation en métiers du marbre et de vannerie, les premiers du genre dans la wilaya, ont été ouverts dernièrement à Tissemsilt, a-t-on appris dimanche du directeur de la chambre de wilaya d'artisanat et des métiers. Les deux ateliers sont ouverts au centre de formation professionnelle de Lazharia et dans l'atelier d'artisanat de Sidi Slimane, a précisé Ali Bouhamid, en marge de l'ouverture d'une exposition d'artisanat dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'artisan. Les ateliers sont encadrés par deux formateurs qui assurent à six artisans des cours théoriques et pratiques de trois mois, a-t-il ajouté. L'ouverture de ces deux ateliers s'insère dans le cadre de deux conventions signées entre la

chambre de l'artisanat et des métiers, la direction de la formation et de l'enseignement professionnels et l'artisane Laïb Aïcha, spécialisée en vannerie, dans la perspective de préserver des activités artisanales menacées de disparition. Dans le but de développer la fabrication des produits à base d'alfa et de doum, la chambre de l'artisanat et des métiers a programmé une session de formation en décembre prochain au profit de 15 artisans, qui sera encadrée par Mme Laïb. Initiée par la chambre d'artisanat et des métiers de Tissemsilt, cette exposition met en exergue des produits de 35 artisans de la wilaya activant dans l'habit traditionnel, la couture, la vannerie, le macramé, les gâteaux traditionnels, la poterie, les produits de cuivre et de céramique, la tapisserie et la sculpture sur bois entre autres spécialités. Des artisans ayant contribué, à longueur d'année, à la promotion de l'artisanat par leur participation aux salons régionaux et nationaux et l'encadrement d'ateliers de formation, seront honorés en marge de cette manifestation.

Les préparatifs du 20e Sila débuteront en mars 2015

L'administration permanente du Salon international du livre d'Alger (Sila), une instance créée depuis trois ans et chargée de l'organisation du salon, entamera les préparatifs du 20e Sila à partir de mars 2015, a indiqué dimanche à Alger, Hamidou Messaoudi, commissaire du Sila.

Rappelant, lors d'un point presse animé au lendemain de la clôture du 19e Sila, que le prochain salon se tenait du 28 octobre au 7 novembre 2015, Hamidou Messaoudi a suggéré que le temps consacré aux préparatifs du salon (7 mois) était suffisant pour être au rendez-vous de l'évènement. Plusieurs éditeurs comme Asia Baz (éd. Quipos) et Lazhari Labter, directeur des éditions éponymes, avaient émis le souhait, en marge du dernier salon, d'être pleinement associés dans la conception du salon. D'autres participants avaient également déploré "le peu de rencontres" réunissant des professionnels algériens et étrangers dont ils pourraient "tirer profit", ainsi que la faible promotion des jeunes éditeurs et auteurs. A une question sur la disponibilité de statistiques de vente de livres pendant le salon, le commissaire a dit qu'il ne disposait pas d'outils de mesure à même de fournir des statistiques détaillées, se limitant à fournir le nombre global de visiteurs, estimé à 1.45 million de visiteurs, selon lui, contre 1.3 million enregistré en 2013. Hamidou Messaoudi a également rappelé l'institution d'un "Grand Prix du roman" décerné au Sila 2015 qui devra également distinguer le meilleur stand d'éditeur.

Le 19e Sila a fermé ses portes samedi dernier.

Lancement en 2015 au CAC de Batna d'opérations de greffes de la moelle

Des opérations de greffes de la moelle seront entamées en 2015 au Centre anti-cancer (CAC) de la ville de Batna, a indiqué dimanche le directeur de cet établissement de santé récemment inauguré, Aïssa Madoui. Les préparatifs sont en cours pour ouvrir ce service qui disposera de huit chambres à Batna qui sera la troisième ville où s'effectuent ces greffes, après Alger et Oran, a précisé ce responsable en marge de la conférence donnée par le professeur Jean-Pierre Vannier du centre hospitalo-universitaire de Rouen sur l'expérience française dans ce type de transplantations chez les enfants. Un appel d'offres pour l'acquisition des équipements modernes nécessaires à ce service a été lancé, a encore indiqué M. Madoui, affirmant que le staff médical requis pour l'encadrement du service, dirigé par le professeur Mahdia Saïdi, hématologue, est "disponible et prêt". Le directeur du CAC a également indiqué que les deux conférences que donnera dimanche et lundi le Pr Jean-Pierre Vannier s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement du staff médical qui réalisera ces greffes et de la présentation "d'éclaircissements" sur certaines techniques modernes à suivre au cours de ce type de greffe. Ce nouveau service dont l'ouverture a été autorisée par la tutelle, recevra des patients des wilayas de l'Est et du Sud-est.

Dixit

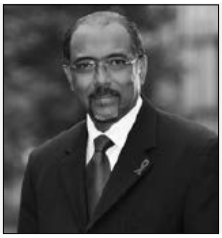

Michel Sidibé

"Un pays comme l'Algérie, qui a su mobiliser à bon escient ses énormes capacités dans le domaine de la santé, doit constituer un exemple en matière de coopération entière et fructueuse avec les différentes instances onusiennes."

Une demande en mariage insolite

Certains ne manquent pas d'imagination quand il s'agit de surprendre leur bien-aimée, à l'image de Blake Bullinger. L'Américain a fabriqué un meuble dans lequel il a disposé une bague de fiançailles. Cette demande en mariage insolite connaît du succès sur les réseaux sociaux...

En octobre dernier, Blake Bullinger a fait une demande en mariage insolite à sa copine. Après deux années passées ensemble, l'Américain a décidé de passer la bague au doigt de sa bien-aimée, Carly Stene. L'homme, qui n'est pas à court d'imagination, ne s'est pas simplement mis à genoux. Il a fabriqué une grande boîte à bijoux dans laquelle il avait caché, au préalable, l'alliance. Pour faire durer le plaisir, Blake n'a pas mis la bague dans le premier tiroir du meuble mais dans le dernier.

Carly a donc ouvert les compartiments un à un, pour trouver des aliments qu'elle affectionne particulièrement comme des barres chocolatées et des brownies. Avant de glisser sa main dans le dernier tiroir, Blake a demandé à Carly de prendre son temps et de bien fouiller à l'intérieur. Elle a fini par trouver une petite boîte dans laquelle se trouve l'objet de convoitise. Emue jusqu'aux larmes, elle est tombée dans les bras de Blake. Toute la séquence, filmée, a été postée sur You Tube. Près d'un million de personnes ont regardé la vidéo… De quoi donner des idées aux hommes qui souhaitent faire une demande en mariage originale !

Des chiens ont trouvé le moyen de se venger des chats

Face au chat, le meilleur ami de l'homme est souvent terrifié, la faute à des brimades incessantes de la part des félins. Mais heureusement certains canidés ont trouvé la parade. La technique est simple : se servir de son ennemi félin comme d'un vulgaire fauteuil. En d'autres termes, poser ses fesses sur la tête de la victime, histoire de montrer qui est le patron. Une technique efficace et hilarante à découvrir dans une vidéo (amis des chats, ne perdez pas espoir, un bonus vous attend à la fin).

INAUGURATION DE L'USINE DE FABRICATION DE VÉHICULES RENAULT À ORAN

Sellal veut atteindre 75.000 unités par an !

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a inauguré hier à Oran l'usine de fabrication de véhicules Renault, située dans la zone d'Oued Tlelat, au sud de la wilaya. Accompagné d'une forte délégation ministérielle, le Premier ministre a assisté, à cette occasion, à la sortie de la première voiture de marque Symbol, des chaînes de montage de cette usine, réalisée dans le cadre de l'investissement national et en partenariat avec le constructeur automobile français.

PAR KAHINA HAMMOUDI

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de deux ministres français, celui des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius, et de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, Emmanuel Macron, ainsi que du P.-DG du groupe Renault, Carlos Ghosn.

Après la visite le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé dans son discours que l'usine de fabrication de véhicules "Renault" d'Oued Tlelat *"est le fruit d'un partenariat gagnant-gagnant"*. La feuille de route tracée par le Président consiste à mettre tous les moyens en disposition pour diversifier l'économie. *"J'invite les responsables à atteindre 75.000 véhicules par an"*, a-t-il dit.

"On vous encourage à développer d'autres modèles", a ajouté le Premier ministre qui s'est également exprimé sur les relations algéro-françaises. *"La prochaine réunion, le 4 décembre prochain à Paris, va renforcer les relation algéro-françaises. Nous n'avons aucun complexe à aller chercher l'expérience et l'expertise et nous allons profiter de ces partenariats pour développer notre économie"*, a-t-il dit.

"Des partenariats seront opérés dans l'agriculture, l'industrie… Nos partenaires devront faire preuve d'audace et de créativité et ils trouveront un pays jeune et stable politiquement", a conclu le Premier ministre.

Il a également rappelé que *"la construction de l'usine et son entrée en production se sont faites dans les délais impartis"*, signalant que *"350 salariés ont été recrutés et formés sans compter les nombreux autres emplois indirects générés par l'externalisation de certaines activités connexes". "Il faut aller de l'avant et passer à d'autres étapes"*, a ajouté le Premier ministre.

Sellal avait pris place, accompagné des ministres français des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent Fabius, et de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, Emmanuel Macron, à bord d'une "Nouvelle Symbol", fabriquée sur le site d'Oued Tlelat.

L'Algérie a lancé le processus de concrétisation de ce projet, le 19 décembre 2012, avec la signature d'un protocole d'accord avec la partie française, annonçant la création d'une usine de voitures de marque "Renault", au cours de la visite en Algérie, du président français François Hollande.

Le 31 janvier 2013, la signature de l'acte de création de la SPA "Renault Algérie Production" (RAP spa) a été faite devant le notaire. Conformément à la loi et à la règle 51/49, la partie algérienne est représentée dans ce projet par le Conseil national d'investissement "CNI" (17 %) et la Société nationale des véhicules industrielles (SNVI) (34 %).

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Six mois plus tard, le projet a commencé à prendre sa forme physique avec le début des travaux d'aménagement d'une ancienne structure industrielle, située à Oued Tlélat, s'étalant sur une superficie de plus de 150 hectares.

Les travaux d'aménagement ont commencé, en juillet 2013, en vue de la réhabilitation de cette structure pour qu'elle réponde aux exigences de ce type de projets.

Par ailleurs, la direction de la RAP, dont le staff est composé de cadres des deux parties, a élaboré une feuille de route afin de doter l'usine d'une ressource humaine de qualité. Les plans ont visé les recrutements de près de 350 employés, couvrant le besoin de la première étape de l'entrée en production avec une moyenne de 25.000 voitures par an.

A long terme, il est prévu une production de 75.000 voitures à l'horizon 2019. Une date qui verra un renforcement de la main-d'œuvre et une augmentation du taux de l'intégration nationale dans la production de véhicules à 42 %. Une augmentation de la production est prévue pour atteindre le nombre de 150.000 véhicules à long terme.

Pour atteindre ces objectifs, la RAP a organisé, en septembre 2013 des "Portes ouvertes" sur l'usine. Cette initiative avait pour but d'attirer les compétences, notamment les jeunes universitaires diplômés et présenter les conditions du recrutement.

La société avait procédé également à l'aménagement d'un atelier au sein du centre de la formation professionnelle d'Oued Tlélat, près de l'usine, qui est dédié à la formation de ces jeunes recrutés, dans les métiers de l'industrie automobile. Inauguré le 8 avril 2014, cet atelier qui avait bénéficié d'importants moyens techniques et pédagogiques adaptés aux besoins de la formation en industrie mécanique et d'automobiles, conformément aux standards internationaux.

Le 20 mai dernier, la visite à l'usine du ministre de l'Industrie et Mines, Abdeslam Bouchouareb, a été l'occasion de présenter les premiers prototypes de voitures en cours de montage. Il s'agit de "la Nouvelle Symbol" qui disposera de meilleures options par rapport aux autres modèles "Symbol 1 et 2 ", selon les propos du DG de la RAP, Bernard Sonilhac.

Cette visite a été également une opportunité pour signer un accord de sous-traitance entre la RAP et une société locale à Oran, spécialisée dans la fabrication des pièces en plastique. Cette action était inscrite dans le cadre de la démarche de la RAP pour assurer un accompagnement du projet par un tissu de sous-traitance. Les pouvoirs publics ont accordé un important soutien à travers de multiples dispositifs incitant le développement de la sous-traitance autour du pôle de l'industrie mécanique. En début de juillet dernier, les premiers prototypes de voitures fabriquées par l'usine d'Oued Tlelat ont été acheminés vers l'usine homologue en Roumanie, pour qu'ils subissent les essais techniques et de qualité, selon les normes internationales de la marque Renault. Ces prototypes ont été soumis aux circuits de référentiels, assurant les différentes conditions météorologiques et géographiques du roulage sur une distance de 40.000 km.

Le projet "Renault Algérie" avait bénéficié de diverses formules de soutien et des procédures de facilitation, notamment administratives et douanières ainsi que le réseau routier, l'approvisionnement en énergie et autres ressources.

K. H.

Une méga-station de dessalement d'eau de mer

Dans le cadre de sa visite dans la wilaya d'Oran, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a inauguré, hier à Oran, la méga-station de dessalement d'eau de mer d'El Mactâa, située à l'est du chef-lieu de wilaya. Après avoir suivi les explications données par les responsables du secteur,le Premier ministre a insisté sur la qualité et la saveur de l'eau qui sera servie aux citoyens Cette installation est considérée comme l'une des plus grandes au monde utilisant le procédé de l'osmose inverse. Elle est dotée d'une capacité de production de 500.000 m^3 d'eau par jour, quantité destinée non seulement à satisfaire les besoins de la wilaya d'Oran mais également ceux des wilayas limitrophes, à savoir Mascara, Tiaret, Relizane et Mostaganem.

Logements socio-locatifs à Oued Tlélat

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a présidé, hier dans la daïra d'Oued Tlélat, au sud d'Oran, une cérémonie de remise symbolique de clefs de logements socio-locatifs à 20 bénéficiaires parmi 500 familles concernées par l'opération de relogement. Lancé en novembre 2011 et géré par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), ce projet d'habitat s'inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, visant à répondre à la demande croissante sur le logement, améliorer le cadre de vie des citoyens et offrir des opportunités d'emploi, selon la fiche technique. D'un coût global de plus de 1,3 milliard DA, ce projet confié à une société chinoise a généré 750 postes d'emploi.

126 travailleurs formés au CFPA d'Oued Tlélat

Pas moins de 126 travailleurs ont bénéficié d'une formation spécifique, dans le cadre du projet de l'usine automobile "Renault Algérie" d'Oued Tlélat (Oran), a appris l'APS du directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya, Abdelkader Touil. Selon le même responsable, cette formation intervient conformément à la convention paraphée entre la société "Renault Algérie Production" (RAP) et le secteur de la formation professionnelle, en janvier dernier, après avoir retenu la wilaya d'Oran comme pôle pour abriter cette usine. La Convention porte sur la formation de travailleurs de la RAP au niveau de cet établissement de formation d'Oued Tlélat.

Parallèlement à la construction de l'usine, des enseignants du secteur ont été formés pour devenir des formateurs dans les créneaux dont a besoin la "RAP". Ces formations, assurées à court terme, ont concerné les travailleurs parmi les diplômés universitaires, les ingénieurs, les diplômés des centres de formation et les techniciens supérieurs TS, outre sur le programme pédagogique de Renault. Les spécialités enseignées sont celles ayant trait à l'industrie automobile en général et aux programmes spécifiques du constructeur français "Renault". L'atelier pédagogique de la filière "Fabrication et maintenance automobiles", créé au sein de l'établissement d'Oued Tlélat, *"constitue un important acquis pour le secteur de la formation professionnelle et la* wilaya d'Oran. Il a été réalisé par le partenariat avec la RAP, a-t-il encore estimé. Cette filière englobe plusieurs spécialités, à l'instar de la sécurité industrielle, l'électronique, l'électricité auto et autres. Cette unité de formation représente, selon M. Touil, la première pierre du projet de mise en place d'un pôle d'excellence de l'industrie automobile. Ce projet sera élargi ensuite pour toucher les domaines de la maintenance et du service après-vente, qui seront assurés au niveau de l'établissement de formation d'Es-Sénia. Le projet nécessitera une enveloppe de 200 millions DA. Il sera effectif dès la prochaine rentrée.

SECOURS MÉDICALISÉ DE LA PROTECTION CIVILE

Plus de 53.000 interventions effectuées en 2013

Présent aujourd'hui dans 42 wilayas du pays, le secours médicalisé de la Protection civile - qui entame sa 23e année d'existence sur le terrain - dispose d'un effectif de 285 médecins officiers qui prêtent assistance de jour comme de nuit aux citoyens.

PAR SMAIL B.

Une amélioration sensible des prestations d'aide et d'assistance assurées aux personnes en détresse a été constatée. Mais les responsables de la Protection civile exigent encore plus et estiment que "*le secours médicalisé doit être davantage consolidé et son champ d'action progressivement élargi afin de tendre vers l'objectif assigné, qui est de réaliser une couverture médicale operationnelle optimale du territoire national*". Les statistiques assurent que 75 % de cet effectif pionnier de la médecine extra-hospitaliere a acquis ses "*connaissances suite à l'obtention du certificat d'études spécialisées en médecine d'urgence et de catastrophe qui ont permis d'assurer une meilleure prise en charge des victimes d'accidents et de catastrophes lors des missions de secours*".

Un important moyen d'assistance aux personnes en détresse.

Chaque année, la Direction générale de la Protection civile élabore un bilan d'activité des urgences médico-chirurgicales et de l'accidentologie afin d'avoir une vision introspective du dispositif mis en place, d'étudier et d'apprécier l'activité générale du dispositif du secours médicalisé. A ce titre, le bilan effectué durant l'année écoulée est de "*53.397 interventions dont 37.963 urgences médicales, 15.434 interventions pour des accidents divers et 1.793 dispositifs de couverture médicale*", a-t-on appris par un communiqué de presse de la direction générale de la Protection civile. Cette année les services de la PC ont jugé utile d'organiser trois audits régionaux regroupant les médecins chefs des wilayas médicalisées afin de disposer d'outils permettant d'avoir une meilleure visibilité et un état des lieux, d'évaluer le dispositif au niveau de chaque wilaya, d'écouter les doléances et de faire ressortir les points susceptibles d'être améliorés. Le programme de formation des secouristes volontaires durera une semaine, il comportera notamment la révision et le maintien des acquis de la formation de base aux premiers secours, les principes généraux du sauvetage et de la recherche des victimes en cas de séisme et la prévention contre les séismes et les inondations sans oublier l'organisation des secours en cas de catastrophe et la prise en charge psychologique des victimes. Les objectifs, recherchés à travers cette initiative, sont multiples. Ces audits auront d'abord pour but d'écouter et d'exposer en plénière les difficultés rencontrées par les médecins chefs dans la gestion du dispositif du secours médicalisé de leurs wilayas respectives et de débattre de certains points, telle la lecture des rapports de synthèse des médecins chefs concernant les insuffisances du dispositif du secours médicalisé de chaque wilaya, l'élaboration d'une nomenclature standartisée des produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques d'urgence, l'explication et l'intégration des postes médicaux avancés des wilayas dans les détachements de renfort aux premières interventions (DRPI). Il est question aussi de l'organisation d'exercices de chaîne médicale de secours au niveau des wilayas, du recensement du matériel médical et matériel de secours existant au niveau de chaque wilaya et de la formation médicale continue des médecins officiers et des agents de la Protection civile. Aussi, l'uniformisation des procédures de nettoyage et de désinfection des ambulances et du matériel médical embarqué, l'évaluation réguliere et obligatoire des connaissances des agents en matière et la démonstration sur le port des tenues de protection individuelle également au menu.

S. B.

PROJET DE LOI RELATIF AUX MUTUELLES SOCIALES

Garantie d'une "totale autonomie" dans la gestion

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a affirmé dimanche que le projet de loi sur les mutuelles sociales garantissait une "*autonomie totale*" dans la gestion. Le projet de loi sur les mutuelles sociales garantit une "*autonomie totale dans la gestion des mutuelles, le rôle de la tutelle sera de contrôler et de suivre l'application des lois de la République afin de préserver les droits des adhérents*", a affirmé le ministre qui répondait aux questions des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN). "*Certaines mutuelles ont enregistré un échec en matière de gestion, ce qui a amené le ministère à désigner un gestionnaire financier à titre provisoire*", a indiqué le ministre soulignant que "*28 structures sur un total de 36 agréées en activité. S'agissant de l'augmentation du budget de fonctionnement des mutuelles sociales fixé à 8 %*" dans le projet de loi, M. El Ghazi a fait part d'une éventuelle hausse à 10 % par souci de préservation des équilibres financiers des mutuelles. Les interventions des députés se sont articulées autour de l'autonomie de gestion des mutuelles et le durcissement du contrôle sur ces structures. Le député Rachid Mouni de l'Alliance de l'Algérie verte a proposé que les mutuelles "*soient en mesure d'élaborer elles-mêmes leurs statuts*". Samira Kerkouche représentante du parti du Front de libération nationale (FLN) a proposé la "*désignation d'un gestionnaire financier pour les mutuelles sociales*". Le projet de loi s'inscrit dans le cadre de la réforme de la mutuelle sociale qui constitue un système de couverture sociale complémentaire du système national de sécurité sociale au titre des réformes réalisées au profit de ce secteur.

L. B.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE CNEP

L'âge limite passe à 75 ans

Au grand bonheur des futurs propriétaires, la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-Banque) a augmenté à 75 ans la limite d'âge pour les postulants aux crédits hypothécaires destinés aux particuliers, contre 70 ans auparavant, a indiqué dimanche un communiqué de cette banque. Cette nouvelle disposition est applicable à partir du 9 novembre en cours. L'emprunteur, qu'il soit épargnant ou non, bénéficiera d'une durée maximale de remboursement de 30 ans des crédits hypothécaires accordés aux particuliers, dans la limite d'âge des 75 ans au lieu et place de 70 ans avec le maintien de la tarification de l'assurance en vigueur. A la date du dépôt de la demande de crédit, le client doit avoir 70 ans au plus, note-t-elle. Cette nouvelle condition, explique cette banque publique, "permettra à la clientèle de prétendre à un meilleur crédit lorsque le client a dépassé les 45 ans, et permettra de toucher une tranche d'âge plus élargie et augmentera ainsi les capacités d'emprunt".

R. N.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

146 tonnes de cannabis saisies en 9 mois

PAR RAYAN NASSIM

Plus de 146 tonnes de résine de cannabis ont été saisies durant les neuf premiers de l'année 2014, soit une hausse de plus de 22 tonnes par rapport à la quantité saisie la même période de l'année 2013, selon l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT). "*Au total, 146.083,286 kg de résine de cannabis ont été saisis durant la période (janvier-septembre) de l'année en cours, contre 123.409,833 kg durant la même période de l'année 2013*", a indiqué le directeur général par intérim de l'Office, Mohamed Benhalla, dans un entretien accordé à l'APS. Se référant à un bilan global des services de lutte contre la drogue, il a ajouté que "*la quantité saisie de résine de cannabis durant les neuf premiers mois de l'année 2014 en comparaison avec la même période de 2013, a augmenté de 18,37 %*". M. Benhalla a rappelé que les quantités saisies "*proviennent du Maroc*", faisant toutefois remarquer que les quantités qui traversent annuellement les frontières algériennes en tant que pays de transit vers l'Europe et le Moyen Orient, "*sont de plus en plus importantes*".

Dans ce sens, le même responsable a souligné les efforts accomplis par l'Algérie qui a mobilisé des moyens humains et matériels pour lutter contre ce phénomène, estimant que la situation "*reste très inquiétante*". Il a fait remarquer que ce bilan englobe également "*197,726 grammes de cocaïne saisis durant les neuf premiers mois de l'année en cours, contre 587,217 grammes à la même période de l'année 2013, ainsi que la découverte et l'éradication de 2.520 plants de cannabis et 7.470 plants d'opium. Les services de lutte ont également saisi 815.585 comprimés de substances psychotropes de différentes marques grosses, contre 909.627 comprimés durant la même période de l'année 2013, soit une baisse de 10,34 % des quantités saisies. Le bilan dénote que les grosses quantités de substances psychotropes saisies ont transitées par le sud on passant par la région du Sahel vers les pays d'autres pays*, a ainsi relevé M. Benhalla. Evoquant les mesures de lutte, il a indiqué que les quantités saisies "*démontrent les efforts colossaux déployés par les services de lutte contre ce phénomène, ainsi que leur bonne maîtrise et leur professionnalisme en la matière*". "*L'Algérie fait énormément d'efforts en moyens humains et matériels dans ce domaine*", a-t-il souligné, mettant l'accent notamment sur la coordination qui existe entre les différents services concernés par la lutte contre ce fléau.

D'autre part, ce même bilan avance le chiffre de 11.822 individus, dont 140 étrangers, interpellés par les services de lutte, durant la même période, pour des affaires liées à la détention, trafic ou commercialisation de drogue.

R. N.

LAURENT FABIUS RECADRE LE DÉBAT

L'Algérie partenaire indéfectible

Le ministre français des AE souligne le caractère fort des relations entre l'Algérie et la France. L'Algérie reste un partenaire politique de premier plan pour la solution de tous les conflits régionaux.

FAYÇAL ABDELGHANI

Laurent Fabius, ministre français des AE.

Ce n'est pas la première fois que le ministre français des AE livre une telle confidence. Il assure que le partenariat politique et sécuritaire entre les deux pays est *« exemplaire »*. Sur le dossier malien, il a affirmé que l'Algérie reste la mieux placée dans l'intermédiation, sachant que durant ce mois, un conclave va réunir de nouveau les parties adverses maliennes pour une trêve à long terme. Idem sur le dossier libyen qui est plus compliqué pour une intervention militaire directe, le premier chef de diplomatie française se range du côté d'une solution politique, excluant ainsi tout mouvement de troupes dans ce pays. La diplomatie algérienne a finalement convaincu le Quai d'Orsay sur l'utilité d'une intermédiation sous les auspices de l'Algérie. Un dossier que Lamamra connait à fond. Pour le ministre français, le débat doit se poursuivre avec d'abord les voisins à la Libye. Chose qui n'avait pas été envisagée auparavant. Les groupes belligérants libyens, rappelons-le, souhaitent que seule l'Algérie puisse devenir l'interlocutrice pour un règlement politique pour le conflit. Pour ce qui est de la coopération judiciaire, Laurent Fabius a nié tout blocage sur ce plan étant donné que l'affaire des moines de Tibhirine avait pris une tournure fâcheuse suite à certaines déclarations incendiaires sur ce sujet.

« Ce qui m'est indiqué, c'est que les institutions judiciaires françaises sont satisfaites de la coopération avec la justice algérienne », note-t-il. Une polémique que le ministre des AE français veut taire à jamais et notamment en accordant du crédit aux institutions judiciaires algériennes qui sont compétentes et disposent des ressources propres pour toute enquête sur ce sujet. Laurent Fabius veut donc redorer le blason des relations diplomatiques algéro-françaises en changeant carrément de cap et surtout de style dans les rapports souvent passionnels entre les deux pays. La France vient maintenant consulter l'Algerie sur la question du Sahel, le Moyen-Orient et ses poches de conflits mais également sur la lutte antiterroriste et la menace djihadiste sur son sol. Selon des sources sécuritaires européennes, la France reste le pays le plus ciblé que les autres par les groupes djihadistes transnationaux et particulièrement du Daech.

C'est donc la France qui a besoin de plus de renseignements et d'établir une équité dans son approche sécuritaire avec l'Algérie. Il semble tout de même que sur ce plan, les deux parties ont accordé leurs violons et souhaitent avancer dans le traitement des questions stratégiques de sécurité, sans être court-circuités par les détails et les appréciations de marge. C'est ce que démontrent les déclarations du chef de la diplomatie françaises après celles du ministre de la Défense, Yves Le Drian, dans sa dernière visite à Alger.

F. A.

LE PROJET EXAMINE PAR L'APN

Un fonds d'aide pour les femmes divorcées

PAR KAMAL HAMED

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a indiqué que le projet de loi portant création d'un fonds national d'aide aux femmes divorcées va certainement être d'une grande utilité pour cette catégorie sociale qui a tant souffert par le passé. Tayeb Louh, qui a présenté hier devant les députés de l'APN le projet de loi portant création d'un fonds de pension alimentaire, a indiqué que ce fonds de la pension alimentaire profitera aux femmes divorcées ayant des enfants à charge dont les pères refusent de payer la pension, ou sont dans l'incapacité de le faire. Louh a aussi souligné que ce projet s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du programme de réforme de la justice relatif à l'enrichissement du système législatif pour l'adapter aux changements nationaux et internationaux. *"Profitera ainsi de la pension octroyée par ce fonds, l'enfant pris en charge et devant bénéficier d'une pension alimentaire en vertu d'un jugement"*, a précisé le représentant du gouvernement ajoutant que *« cette même pension revient à la femme ayant l'enfant à charge conformément au code de la famille en l'occurrence la mère, la grand-mère, la tante la plus maternelle ou paternelle ou la personne proche »*. Le ministre a de plus estimé que le but de la création de ce fonds est de protéger les droits fondamentaux de l'enfant en cas de divorce de ses parents en vue de lui assurer une vie digne et de le mettre à l'abri du besoin. Ce projet de loi est sans doute la consécration de la volonté politique de l'amendement du code de la famille qui a permis d'introduire davantage d'égalité entre les conjoints, une meilleure protection des enfants mineurs et plus de cohésion familiale. Il vient ainsi dans le but d'atténuer certaines difficultés rencontrées par certaines mères divorcées ayant obtenu la garde des enfants mineurs, pour le recouvrement de la pension alimentaire. Dans son rapport préliminaire la commission des affaires juridiques de l'APN a estime que ce projet de loi est à même de préserver la dignité des femmes divorcées et de leurs enfants. Ce projet de loi, composé de 16 articles, n'a pas beaucoup capté l'intérêt des deutés, comme l'atteste si bien leur faible présence hier lors de la séance plénière. L'hémicycle était en effet presque vide puisque quelques dizaines de députés seulement étaient présents. Et comme il est de coutume, les députés de la majorité ont salué ce projet de loi en rendant un hommage particulier au président de la République, Abdelaziz Bouteflika. C'était ainsi le cas des députés du FLN, Bahaedine Tlaiba et Samira Kerkache. Cette dernière a demandé au président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa, l'institution d'une commission permanente à l'APN qui aura à s'occuper des questions de la femme. Par contre les députés islamistes, notamment ceux affiliés à l'alliance de l'Algérie verte (AAV)et au Front de la justice et du développement, se sont montrés critiques même si ils ont salué le projet dans le fond. Le député Lakhdar Benkhellaf a indiqué que ce fonds n'est pas un fonds pour la femme divorcée comme cela a été dit lors de la campagne électorale pour les présidentielles, mais un fonds de la pension alimentaire. Ce député a en outre indiqué que le projet de loi a omis d'autres catégories, à l'exemple des veuves qui ont quelquefois les mêmes difficultés que les femmes divorcées. Un avis amplement partagé par d'autres députés de la même mouvance qui ont mis en exergue la menace de ce qu'ils ont appelé le « divorce blanc ».

K. H.

L'ABROGATION DE L'ARTICLE 87 BIS

"Aucun impact sur les niveaux d'inflation"

PAR RAYAN NASSIM

L'abrogation de l'article 87 bis de la loi numéro 11-90 sur les relations du travail n'aurait pas d'impacts visibles sur les niveaux d'inflation, tel qu'il ressort des réponses du ministre des Finances publiées dans le rapport préliminaire de la commission des Affaires économiques et financières du Conseil de la nation sur le projet de loi de finances 2015. Selon le rapport- distribué lundi lors de la présentation du projet de loi, lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, M. Djellab a souligné que le gouvernement a étudié toutes les éventualités relatives à l'impact financier de l'actualisation du salaire national minimum garanti, ajoutant que cette mesure n'aurait pas d'impacts visibles sur les niveaux d'inflation et qu'elle était actuellement examinée par un groupe de travail. La redéfinition du SNMG a été introduite pour la première fois dans le projet de loi de finances 2015 pour l'abrogation de l'article 87 bis de la loi numéro 11-90 du 21 avril 1990 sur les relations du travail, annoncée en février dernier. A une question sur la non actualisation par le gouvernement des prévisions budgétaires sur la baisse des prix du pétrole dans les marchés internationaux, M. Djellab a affirmé qu'*"il est impossible de pronostiquer les orientations du marché, sensible aux changements géopolitiques"*. Il a ajouté que la moyenne minimum du prix du baril était de 100 dollars à fin septembre dernier, précisant que le gouvernement avait étudié tous les scénarios possibles et suivait les évolutions de près. Concernant le transfert illicte de devises vers l'étranger le ministre a rappelé qu'un cadre législatif et réglementaire bien défini permettait aux opérateurs intervenant dans le commerce extérieur d'effectuer le transfert de devises, soulignant toutefois que des poursuites étaient systématiquement engagées en cas d'infraction à la législation en vigueur. Selon le ministre, 600 infractions ont été enregistrées en 2013, ajoutant que 400 contrevenants ont été présentés devant la justice. M. Djellab a en outre souligné que son secteur œuvrait à actualiser l'arsenal juridique et réglementaire en vue de l'adapter aux développements enregistrés dans le commerce extérieur. S'agissant de la hausse des fonds consacrés à la réévaluation des programmes d'investissement public -estimés à 760 milliards DA dans le projet de PLF 2015 - M. Djellab a noté une baisse considérable du coût de cette opération durant ces dernières années, expliquant que cette question était dictée par les difficultés rencontrées par les ordinateurs sur le terrain, notamment le problème du foncier qui persistait au lancement des projets déjà inscrits.

R.N

PRIX À LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Une légère hausse au 1er semestre 2014

Les prix à la production industrielle hors-hydrocarbures ont connu, durant le 1er semestre 2014, une hausse de 1,3 % dans le secteur public et de 0,6 % dans le privé par rapport à la même période de 2013, a appris l'APS auprès de l'ONS. Pour ce qui concerne les prix des industries manufacturières, ils ont connu une évolution de 2 % dans le secteur public contre 0,6 % dans le privé, précise l'Office national des statistiques (ONS). La hausse des prix à la production (sortie usine) du secteur public est due essentiellement à une augmentation des coûts de production des matériaux de construction, de céramique et de verre de l'ordre pour à hauteur de 12,4 %. D'autres secteurs ont également participé à cette augmentation des prix à la production industrielle dont, notamment, les industries diverses (6,1 %), les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMMEE) pour 2,6%). Une variation haussière, mais de moindre ampleur, a également touché d'autres secteurs tels que l'énergie (1,5 %), textile (1 %), les industries du bois, liège et papier (0,3 %) et le secteur de la chimie, caoutchouc et plastiques (0,1 %). Quant aux industries agroalimentaires et des cuirs et chaussures, elles ont connu une stagnation des prix à la production durant les six premiers mois de l'année en cours comparativement à la même période de 2013. Pour ce qui concerne le secteur privé, l'ONS précise que la hausse a été tirée essentiellement par les industries agroalimentaires (2,4%) et, à un degré moindre, par les ISMMEE dont les prix ont augmenté de 0,2 %, alors que les autres secteurs ont tous connu une stagnation. Les indices relatifs au secteur privé sont donnés à titre indicatif car le taux de réponse reste toujours "faible", souligne l'organisme des statistiques. Le champ de l'opération de calcul de l'indice des prix à la production industrielle a concerné 157 entreprises dont 82 publiques couvrant près de 80 % des ventes, et 75 privés. Les prix observés sont ceux sortie d'usine toutes taxes comprises hors transport.

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS

Benghebrit insiste sur l'amélioration du contenu

La ministre de l'Education nationale a mis l'accent, à Oran, sur l'amélioration du contenu de la formation et sur l'accompagnement des nouveaux enseignants.

PAR LAKHDARI BRAHIM

En plus du manque d'expérience, les nouveaux enseignants recrutés par le département de Benghebrit montrent de nombreuses lacunes sur le terrain. Constat, également fait par le ministère de l'Education.

Et dans ce sens, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a mis l'accent, à Oran, sur l'amélioration du contenu de la formation et sur l'accompagnement des nouveaux enseignants. *"De grandes opérations sont engagées à tous les niveaux, notamment en ce qui concerne un seul manuel pour la première année"*, a-t-elle souligné lors d'un point de presse, en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya. La ministre

Nouria Benghebrit, ministre de l'Education nationale.

a rappelé, dans ce contexte, l'importance de la refonte du système pédagogique et la professionnalisation comme piliers principaux de la réforme du secteur de l'éducation.

Une opération de formation sera ouverte fin décembre prochain, a-t-elle annoncé, soulignant que *"l'objectif de cette opération consiste à préparer l'accompagnement des enseignants à partir de janvier". "Nous sommes en train de préparer également des ateliers de formation pour les directeurs de l'éducation nationale. Nous avons une même vision et une même application pour les chefs de services"*, a-t-elle ajouté, précisant que *"toute la pyramide est concernée par la formation"*.

Au sujet de la prime pédagogique, l'une des revendications majeures des intendants, Mme Benghebrit a déclaré que *"le dialogue est ouvert et le partenaire social a acquis les droits qu'il a fait valoir en 2008". "La question des statuts est une affaire de professionnels et les dysfonctionnements sont liés aux négociations syndicales"*, a-t-elle déclaré en substance lors d'une rencontre avec des représentants de syndicats d'intendants au lycée Belakermi Abdelkader, dans le quartier El Barki à Oran, invitant les intendants en grève depuis 61 jours à reprendre le travail. La ministre a également souligné que les 3 et 4 décembre prochain, date d'un examen de promotion des intendants *"sera une occasion pour trouver une formule pour la prime pédagogique au profit des intendants"*.

L. B.

EXTENSION DU PROJET "L'ADMINISTRATION CONTRIBUE À LA RÉCUPÉRATION"

Octroi d'une enveloppe de 26 millions DA

PAR RAYAN NASSIM

Le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement a décidé d'octroyer un financement de 26 millions de dinars pour étendre à tous les ministères le projet *"l'administration contribue à la récupération"*, indique un communiqué de ce ministère. Le projet s'appuie sur les résultats de l'opération-pilote que l'Agence nationale des déchets (AND) a menée depuis plus d'un an pour le compte du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement et qui a permis de mettre en place *"un système de tri simple et efficace"* pour la collecte des déchets de papiers et cartons qui sont produits dans le cadre d'activités de bureau. Ces déchets sont repris, par la suite, par un récupérateur et recyclés dans la fabrication de papier. Le dispositif a été appliqué en premier lieu dans les locaux du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement avant d'être étendu, à partir du deuxième semestre de 2014, à plusieurs services administratifs des wilayas d'Oran et de Sidi Bel-Abbès. Treize tonnes de déchets de papier ont été ainsi récoltées durant l'année 2014, soit une moyenne de 96 grammes (environ 20 feuilles de papier A4) par employé et par jour, a-t-on expliqué. Durant la mise en œuvre du projet, l'AND *"poursuivra sa mission de diagnostic et de conseil auprès des ministères, alors que le déploiement du dispositif de tri dans les différents ministères débutera à partir de décembre 2014"*. A travers cette opération, *"chaque employé sera en mesure de contribuer, à travers son geste de tri, non seulement à la protection des ressources naturelles mais aussi à l'essor de l'industrie du recyclage en Algérie et à la réduction de la dépendance vis-à-vis des importations de pâtes à papier"*, selon la même source. Avec cette initiative, le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement *"entend marquer sa volonté de démontrer la faisabilité du tri des déchets par tout un chacun et d'obtenir des résultats tangibles par rapport à la mise en place d'une économie circulaire pour notre pays"*.

R. N.

REGISTRE NATIONAL DU CANCER

Un seul logiciel avant la fin de l'année

Toutes les wilayas du pays adopteront, avant la fin de l'année en cours, un seul logiciel du registre national du cancer, a annoncé, dimanche à Oran, la conseillère auprès du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Badra Benkedadra. Ce logiciel a été mis en place à Sétif et sera généralisé à toutes les wilayas du pays avant la fin 2014, a-t-elle indiqué en marge d'une rencontre régionale sur le registre du cancer, organisée à l'Institut supérieur de formation paramédicale. Le logiciel en question permettra d'élaborer un fichier reposant sur une base de données sur différents types du cancer, son évolution et le nombre de cas atteints, a ajouté Mme Benkedadra. Cette rencontre, à laquelle ont pris part des épidémiologues, des biologistes et des responsables d'établissements hospitaliers des wilayas dans l'ouest du pays, entre dans le cadre du plan de lutte contre le cancer, en application de l'instruction ministérielle de février 2014 relative à la gestion et l'organisation du registre du cancer. Pour sa part, le professeur Zoubir Fouatih, épidémiologue au CHU Oran a indiqué que cette instruction stipule la généralisation du registre du cancer au niveau national conformément aux normes en vigueur dans le monde, ajoutant que la wilaya d'Oran a été précurseur dans ce domaine en mettant en place un registre depuis 20 ans. Organisée par le ministère du secteur, cette rencontre a permis à l'assistance de mettre en exergue leur expérience locale sur les moyens de gestion du registre du cancer et de soulever des problèmes auxquels sont confrontés les responsables concernés. Entre autres préoccupations soulevées, la difficulté d'accès aux données sur les cas de cancer et l'absence de coordination entre les intervenants en matière de prise en charge des malades. Les propositions émises par les participants se sont articulées autour de la formation continue relative à l'organisation et la gestion du registre du cancer et la dotation d'établissements hospitaliers en laboratoires d'anapath (anatomie-pathologie), entre autres. Des participants ont mis l'accent sur la promulgation de textes de loi pour obliger les cliniques sanitaires privées à fournir des données sur les cas de cancer et à enregistrer les causes du décès sur des registres de l'état-civil.

R. N.

INSTITUT NATIONAL DE CRIMINALISTIQUE

Une fierté pour l'Algérie et pour l'Afrique

Le ministre nigérien de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la Décentralisation et des Affaires coutumières et religieuses, Massaoudou Hassoumi, a visité dimanche à Alger l'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale, qu'il a qualifié de *"fierté"* pour l'Algérie et pour l'Afrique. *"Cet institut est une fierté pour l'Algérie et pour l'Afrique et une source d'inspiration"*, a déclaré à la presse M. Hassoumi au cours de sa visite à cet établissement créé par décret présidentiel en juin 2004. *"Je suis impressionné par cet institut qui certainement renforce la sécurité et l'indépendance de l'Algérie"*, a ajouté le ministre nigérien qui était accompagné du directeur de la planification et des finances de la Gendarmerie nationale, le général Kamel Snoussi, du directeur de l'institut, le colonel Sid Ahmed Beroumana, et du chef de cabinet du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Djefal. *"Nous rêvons et souhaitons pouvoir un jour réaliser un tel établissement"*, a-t-il indiqué. L'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale a été réalisé, à la demande notamment des magistrats, des enquêteurs et autorités habilitées, dans le but de mettre en œuvre *"les procédés de la police scientifique et technique visant la collecte l'analyse des objets, traces et documents prélevés sur les scènes de crime"*. L'Institut a pour mission également *"d'assurer une assistance scientifique aux investigations complexes, participer aux études et analyses relatives à la prévention et à la réduction de toute forme de criminalité"*. Il est chargé aussi de *"participer en qualité d'organisme prestataire d'examens et d'expertises dans le domaine de la criminologie, à la définition d'une meilleure politique de lutte contre la criminalité"*, lit-on dans une brochure distribuée à la presse lors de la visite.

R. N.

COOPÉRATION AVEC L'ONU DANS DIFFÉRENTS DOMAINES

"L'Algérie, un exemple à suivre"

L'Algérie est un exemple à suivre en matière de coopération et de partenariat avec l'Onu dans tous les domaines, notamment la santé et la lutte contre les maladies et épidémies, a affirmé, dimanche à Alger, le directeur exécutif de l'Onusida, Michel Sidibé. *"Un pays comme l'Algérie qui a su mobiliser à bon escient ses énormes capacités dans le domaine de la Santé, doit constituer un exemple en matière de coopération entière et fructueuse avec les différentes instances onusiennes"*, a indiqué M. Sidibé à l'occasion de la journée mondiale de l'Organisation des Nations Unies. Selon le responsable onusien, d'origine malienne, *"l'Algérie reste parmi les rares pays ayant pu endiguer la propagation du sida grâce à ses efforts soutenus pour lutter contre la maladie à travers la gratuité et l'accès aux soins par tous". "L'Algérie met aujourd'hui son expérience et démarches dans la lutte contre les maladies dévastatrices —avec la coopération fructueuse de l'Onu— au service des Etats africains qui n'ont pas encore réalisé de tels exploits"*, a-t-il ajouté, préconisant la création d'un centre de recherches en Algérie pour soutenir la recherche scientifique en matière de prospection médicale, notamment dans les pays africains et au Proche-Orient. Le responsable onusien a, par ailleurs, exprimé ses appréhensions quant à l'évolution du virus Ebola qui menace la vie et les économies des pays africains précisant que *"quarante ans après son apparition, on n'a pas prévu que ses conséquences seraient fatidiques et nous voilà aujourd'hui contraints de mettre en place les moyens de prise en charge notamment la fabrication de médicaments à même de contenir ses retombées"*. Il a, en outre, appelé à établir un nouveau mode de partenariat avec l'Onu basé sur l'échange et la solidarité en vue de réaliser les objectifs escomptés dans les domaines de la santé et la recherche scientifique. L'Algérie a célébré la journée mondiale de l'Onu au siège du ministère des Affaires étrangères en présence de membres du gouvernement, de représentants du corps diplomatique à Alger ainsi que de représentants d'organismes internationaux et régionaux. La cérémonie a été marquée par la projection d'un film documentaire sur les relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et l'Onu dans les domaines du développement humain et économique. Aussi, une exposition de photos retraçant les différentes étapes franchies par les Nations unies a été organisée outre la présentation de documents et photos sur l'internationalisation de la cause algérienne dans les fora internationaux.

L. B.

CONFÉRENCE DU RÉSEAU MONDIAL DES ORGANISATIONS DE PROMOTION DU COMMERCE À DUBAÏ

Participation active de l'Algérie

L'Algérie a participé pour la première fois aux travaux de la 10e Conférence et Prix du réseau mondial des organisations de promotion du commerce (OPC) qui s'est déroulée du 3 au 5 novembre à Dubaï aux Emirats arabes unis.

PAR AMAR AOUIMER

L'Algérie était représentée par l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex). Cette conférence biennale est organisée cette année, et pour la première fois, dans un pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena) par le Centre du commerce international de Genève (ITC) en collaboration avec Dubaï Export, l'Agence de développement des exportations du ministère de développement économique de Dubaï.

Boukhalfa Khemnou, directeur général de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur a pris part, avec plus de 400 experts du secteur public et privé issus de 68 pays, aux travaux de cette conférence mondiale, indiquent les responsables de l'Algex.

Selon les organisateurs de cet évènement, « *cela représente une opportunité pour les participants d'explorer l'importance croissante des OPC à d'aider les petites et moyennes entreprises (PME) à accroître leur compétitivité et leur intégration dans les réseaux internationaux et dans les chaînes de valeur mondiale de production de biens et de services* ».

Aussi, les participants se sont penchés sur l'examen du lien entre le développement du commerce et la promotion des investissements étrangers, du rôle que les agences gouvernementales peuvent jouer pour faciliter la participation des femmes dans le commerce international, qui tend à produire des dividendes sociaux particulièrement élevés, souligne cette source.

Cette 10e Conférence et Prix mondiaux du réseau des OPC, a été consacrée principalement à trois thèmes majeurs, à savoir l'élargissement de la clientèle, l'amélioration des modes opératoires des OPC et l'intégration des nouveaux marchés.

A. A.

MUTUELLES SOCIALES

Un projet de loi consacrant l'institution de la retraite complémentaire

PAR RIAD EL HADI

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi a présenté lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale, le projet de loi relatif aux mutuelles sociales et portant institution de la retraite complémentaire et intégration des mutuelles sociales au système Chifa. Le projet de loi prévoit l'institution de la retraite complémentaire au titre des prestations facultatives des mutuelles sociales visant à permettre aux travailleurs de bénéficier, à l'âge de la retraite, de revenus complémentaires.

En son article 16, le projet de loi prévoit que « *l'ouverture du droit à la pension de retraite complémentaire est prévu à l'âge légal de la retraite du régime général de la sécurité sociale, et cela après une durée minimum de cotisation de 15 années* » à la mutuelle sociale.

La retraite complémentaire est financée, selon l'article 17, à partir d'« *une caisse de retraire complémentaire créée par la mutuelle sociale* ». S'agissant de l'intégration de la retraite complémentaire au système de la carte Chifa et au système du tiers-payant, le projet de loi permet les assurés sociaux adhérents à la mutuelle sociale de bénéficier des avantages des deux systèmes sus-cités. La carte Chifa doit obligatoirement être présentée aux prestataires de soins ou aux structures sanitaires pour toute consultation ou acte médical remboursable. Le texte de loi prévoit, en outre, des dispositions fixant « *le taux maximum des dépenses de la mutuelle sociale et son fonctionnement à 8 % conformément aux critères de gestion adoptés par les caisses d'assurance sociale* ». Le projet de loi compte des dispositions visant à renforcer le contrôle de la gestion financière et comptable des mutuelles sociales. Le texte prévoit également des dispositions pénales « *aggravant les peines contre les contrevenants à la législation en vigueur* ». En vertu du projet de loi, les peines peuvent atteindre cinq ans d'emprisonnement assortis d'une amende de 1.000.000 DA. Le ministre a précisé que ce projet de loi entrait « *dans le cadre des réformes visant à améliorer les prestations et à moderniser le système de sécurité sociale dont les mutuelles sociales sont complémentaires* ». la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle a fait part de propositions liées notamment à l'amendement de certaines dispositions du projet de loi.

Il s'agit notamment de « *la révision de l'article fixant à 8 % le taux d'affectation des ressources de la mutuelle sociale provenant des cotisations, car jugé insuffisant* ». Le rapport a en outre relevé « *une contradiction entre les peines prévues dans le projet de loi et la nature du travail bénévole et gracieux des gestionnaires des mutuelles sociales* ».

La commission a également estimé que la tenue de l'assemblée générale de la mutuelle sociale une fois par an, comme le prévoit le projet de loi, « *entravera son fonctionnement dans la mesure où l'assemblée générale approuve son budget en début d'année et est tenue d'examiner et d'approuver le bilan financier en fin d'année* ».

R. E.

FABRICATION DES DRAGUES POUR DÉSENVASER LES BARRAGES

Signature de partenariat avec l'entreprise espagnole Lic

Une convention de fabrication de trois dragues pour le désenvasement des barrages a été signée entre l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) et l'entreprise nationale des équipements industriels (Alieco). Ces dragues, qui seront fabriquées pour la première fois en Algérie, seront réalisées en collaboration avec le partenaire espagnol Lic, spécialisé dans l'étude d'engineering naval, et ce, dans un délai de 12 mois pour être livrées fin 2015. Le système de pompage de la drague peut opérer à une profondeur maximale de 15 mètres avec une capacité de dragage effectif entre 150 et 250 m³/heure. Le taux d'intégration de l'industrie nationale dans ce projet sera de 60 % en 2015 et atteindra les 100 % en 2018 avec le lancement d'autres projets similaires. « *En 2018, nous allons atteindre un taux d'intégration de 100 %. A cette date, l'Algérie sera en mesure de fabriquer sa propre machine de dragage pour satisfaire le marché national et aller même vers l'exportation* », a indiqué le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, lors de la cérémonie de signature de cette convention. L'ANBT envisage même de créer une filiale en partenariat avec cette entreprise publique pour encadrer l'opération de désenvasement et prendre en charge de manière efficace ce problème, selon les précisions de Necib.

D'un coût global de 1,4 milliard DA, le présent projet s'inscrit dans le cadre des efforts du secteur des Ressources en eau pour désenvaser les 70 barrages existants.

Les barrages hérités de l'époque coloniale sont les plus touchés par le phénomène d'accumulation des boues lesquelles réduisent la capacité des barrages et menacent même leur stabilité, a avisé le ministre. Il s'agit notamment des barrages d'Oued Fergoug (Mascara), Bni Amran (Boumerdès) et Djorf torba (Béchar). Durant le prochain plan quinquennal 2015-2019, le secteur de Ressources en eau vise à traiter environ 45 millions de m³ de la vase, soit 10 % de la capacité globale des barrages, a souligné Necib. *"Si nous arrivons à réaliser cet objectif, nous allons gagner l'équivalent d'un grand barrage"*, a-t-il estimé.

Toujours dans le but de faire face au phénomène d'accumulation des boues, l'ANBT a réalisé une étude sur l'ensemble des barrages notamment ceux menacés par l'érosion. Cette étude a été remise à la Direction générale des forêts (DGF) qui va établir un programme de reboisement de ces barrages. Par ailleurs, Necib a annoncé que 8 barrages seront livrés en 2015 à l'instar de celui de Kaf Eddir (Tipasa) qui sera opérationnel durant le premier trimestre 2015.

R. E.

ZONE EURO

La BCE favorable aux injections de liquidités

Les chiffres de la croissance attendus en fin de semaine dans la zone euro donneront la mesure des difficultés de la région au moment où Mario Draghi vient d'obtenir de ses collègues gouverneurs de la Banque centrale européenne qu'un objectif soit fixé pour ses injections de liquidités, selon Reuters. Le président de la BCE n'a pas annoncé de nouvelles mesures de soutien monétaire à l'issue de la réunion de novembre de l'institution, préférant attendre de voir ce que donnera la deuxième série de prêts bon marché de la banque centrale au secteur bancaire en décembre. Balayant des rumeurs de dissensions internes, Mario Draghi a cependant fait état d'un accord unanime sur une évolution du bilan de la BCE vers les dimensions qu'il avait au début de 2012, quand il dépassait de 1.000 milliards d'euros son montant actuel. Les économistes s'interrogent depuis sur le sens du mot « vers », en se demandant s'il revient à énoncer un objectif ou donne juste une indication. Et tous se demandent si la BCE ira jusqu'à l'étape ultime d'un assouplissement quantitatif - à savoir le rachat de dette souveraine, auquel s'oppose une minorité d'au moins sept des 24 membres du Conseil des gouverneurs.

Les chiffres du produit intérieur brut (PIB) de la zone euro au troisième trimestre, publiés vendredi, devraient confirmer la mauvaise passe que traverse la région depuis l'été. L'Espagne, revenue de loin, a déjà annoncé une croissance raisonnable de 0,5 % mais ses partenaires seront loin du compte.

La zone euro dans son ensemble n'a enregistré qu'une faible croissance de 0,1 % au deuxième trimestre - chiffre révisé à la hausse en octobre après une estimation initiale à zéro - et l'économie allemande s'est contractée de 0,2 % sur la période.

R. E.

ILLIZI

Projet de raccordement en fibre optique

La commune de Bordj Omar Idriss (700 Km au nord d'Illizi) bénéficiera "prochainement" d'un projet de raccordement par fibre optique, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Poste et des technologies de l'information et la communication. L'opération consiste en un raccordement sur un linéaire de 360 km, au départ de la région de Hassi Belguebour vers Bordj Omar Idriss (Illizi) pour relier ensuite la localité d'Amguid (Tamanrasset), pour un coût de plus de 400 millions DA, a indiqué le directeur du secteur. Les procédures relatives à l'étude ont été finalisées et le lancement des travaux s'effectuera "prochainement", a précisé Slimane Aouali. La commune a bénéficié d'un projet similaire pour le raccordement de la localité de Zaouia Sidi-Moussa au chef-lieu de la commune, a-t-il ajouté. Dans le même contexte, des travaux de raccordement en fibre optique seront lancés en décembre prochain entre les localités d'Afra et Tamadjert sur 40 km, outre l'inscription de nouvelles opérations pour l'extension du réseau de fibre optique à plusieurs régions enclavées, à l'instar d'Amhir et Ifni, dans la commune d'Illizi, selon la même source. Ces opérations devront contribuer, une fois mises en service, au désenclavement de ces régions et à l'amélioration du service public, a souligné M. Aouali.

MEDEA

Gaz naturel pour 889 foyers à Meudjebeur

Huit cent quatre-vingt-neuf (889) foyers, situés au quartier El Zaouia, de la commune de Meudjebeur dans la wilaya de Médéa, ont été raccordés, jeudi dernier, au réseau de distribution de gaz naturel, selon le directeur de l'énergie et des mines. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme d'extension du réseau de distribution de gaz naturel au profit des communes rurales, a nécessité un investissement de l'ordre de 159 millions de dinars, a indiqué Abdelhadi Berkat en précisant que ces nouveaux raccordements vont permettre de réduire de 60 % le taux de consommation de gaz butane au niveau de cette commune, situé à 52 km au sud de la ville de Médéa. "La quantité de gaz butane ainsi économisée sera orientée vers d'autres agglomérations rurales qui ne sont pas encore alimentées en cette source d'énergie, notamment celles situées dans la partie sud-ouest et sud-est de la wilaya" a-t-il ajouté. L'approvisionnement des régions sud et centre de la wilaya en gaz butane s'effectue à partir du centre enfûteur de Zoubiria, a-t-on souligné.

APS

GHARDAIA, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

Ouverture et électrification de pistes agricoles

Pour l'électrification des périmètres agricoles et l'ouverture de pistes agricoles à travers la wilaya de Ghardaïa, un investissement public de six milliards de dinars a été mobilisé pour les deux prochaines années, a indiqué le directeur des services agricoles.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cet investissement permettra l'ouverture de 660 km de pistes d'accès aux périmètres agricoles, pour 1,1 milliard DA, et la réalisation de 967 km de réseaux d'électrification, pour un montant de 4,9 milliards DA, à travers les zones agricoles des différentes communes de la wilaya, a précisé Ali Bendjoudi à l'APS, ajoutant que ce financement a été dégagé sur la base d'une étude minutieuse de l'état actuel et des potentialités réelles du secteur de l'agriculture dans la wilaya.

Selon Ali Bendjoudi, les actions, qui viennent d'être lancées s'assignent pour objectif de promouvoir le secteur agricole dans la région qui dispose déjà de grandes potentialités agropastorales. Cet effort est dicté par l'importance qu'occupe le secteur de l'agriculture dans l'économie locale, mais aussi par les plus-values qu'il permet de générer et les emplois susceptibles d'être créés, a souligné le même responsable à l'APS. La région de Ghardaïa connaît un développement socio-économique qui se poursuit grâce aux multiples actions réalisées ou programmées dans les différents secteurs, dans le cadre d'une approche globale et participative. *"L'Etat a déployé des efforts inestimables pour la mobilisation de l'eau et la mise en place de réseaux d'irrigation de goutte-à-goutte dans les périmètres agricoles dans toute la région de Ghardaïa, en vue de se prémunir des aléas climatiques et d'exploiter rationnellement la ressource hydrique"*, a soutenu le directeur des services agricoles de la wilaya.

B. M.

OUARGLA, RÉALISATION DU TRAMWAY

Des mesures pour accélérer le rythme des travaux

De *"nouvelles mesures"* ont été prises pour accélérer le rythme des travaux de réalisation du futur tramway d'Ouargla, a indiqué, mercredi dernier, le chef d'exécutif de la wilaya, lors d'une visite de terrain. Retenues dans le cadre d'une démarche adoptée par les services de la wilaya en coordination avec l'entreprise chargée de la réalisation du projet, ces mesures visent l'accélération du rythme des travaux et le rattrapage des cinq mois de retard enregistré, a précisé Ali Bouguerra. Il s'agit de la poursuite des travaux durant la nuit et une meilleure organisation des chantiers, notamment en milieu urbain, afin d'assurer la fluidité du trafic dans les meilleures conditions de sécurité routière, sans perturber le rythme des travaux, a-t-il souligné.

Concernant l'impact social de cet investissement d'intérêt général, le wali a fait état de quelque 800 emplois générés lors de travaux de réalisation du projet, notamment au profit de la main-d'œuvre locale. Les premières rames du tramway d'Ouargla seront prêtes fin 2015, sachant qu'une proposition a été faite au ministère des transports, suite à une concertation avec les élus locaux et des représentants de la société civile, pour le choix de la couleur verte devant revêtir ces rames, a-t-il ajouté.

Le chef du projet, relevant de l'Entreprise du métro d'Alger (EMA), Smaïl Kouriche, a fait savoir qu'une grande partie des travaux de déviation des réseaux souterrains (AEP, électricité et gaz, assainissement et télécommunications) ont été déjà faits, en plus du lancement tout récemment des travaux de pose des rails. La première phase du projet, qui porte sur la réalisation des infrastructures et des bâtiments a été confiée au groupement espagnol Rover-Alcia/Assignia Elecnor, alors que la deuxième tranche, qui concerne la *"partie système"* (caténaire), a été accordée à l'entreprise française Alstom. Le futur tramway couvrira, une fois opérationnel fin 2016, un parcours de 12,6 km, jalonné de 23 stations, 16 carrefours et 2 parcs relais, depuis le quartier En-Nasr vers le vieux ksar d'Ouargla, via les boulevards du 1er-Novembre et de la République.

Il assurera le transport de 3.450 passagers/heure, avec des intervalles de passage de 34 minutes, selon la fiche technique du projet.

APS

CONSTANTINE, VILLE UNIVERSITAIRE ALI-MENDJELI

La faculté de médecine fonctionnelle en mars prochain

Située dans la ville universitaire Ali-Mendjeli, la Faculté de médecine de l'université 3 sera fonctionnelle en "mars 2015", a affirmé son vice-recteur, Mebarek Ferkous.

PAR BOUZIANE MEHDI

Lors des travaux de la 3e session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), M. Ferkous, chargé du développement et de l'orientation, a précisé que 8.000 places pédagogiques entièrement équipées seront disponibles en mars pour accueillir les étudiants de cette filière. Le premier trimestre de l'année 2015 sera également marqué par la réception de l'Ecole normale supérieure relevant de cette université, d'une capacité de 4.000 places, en attendant le parachèvement de son équipement, a ajouté le même responsable à l'APS, faisant savoir qu'une enveloppe de près de 1,4 milliard de dinars a été mobilisée, dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, pour l'équipement de l'ensemble des facultés de ce nouveau pôle universitaire en moyens informatiques, de tirage et de reprographie, de climatisation et de sonorisation. Selon l'APS, M. Ferkous a indiqué que la rentrée universitaire 2014-2015 avait été marquée par l'inauguration, au sein de cette université, d'une école nationale supérieure de biotechnologie, première du genre à l'échelle nationale, et d'une école nationale polytechnique, rappelant que cinq facultés, celles, en l'occurrence, de l'architecture, de la gestion et des techniques urbaines, des sciences politiques, de l'information de la communication et de l'audiovisuel, de l'art et de la culture, avaient ouvert leurs portes à l'aube de la rentrée universitaire 2013-2014. L'université Constantine 3, située près de la nouvelle ville Ali-Mendjeli et s'étendant sur une superficie de plus de 170 hectares, abrite au total 13 facultés et 19 résidences, en plus d'un complexe sportif, d'un parc scientifique, d'une bibliothèque de 3.000 places, d'un auditorium, de quatre salles de conférence et de logements d'astreinte, a souligné le vice-recteur.

B. M.

AIN-TEMOUCHENT, DIRECTION DE L'EMPLOI

Réalisation de la dernière tranche des locaux

Pas moins de 2.667 locaux à usage professionnel sur un programme de 2.848 ont été réalisés et attribués à travers la wilaya d'Aïn-Témouchent, a indiqué la Direction de l'emploi. La dernière tranche portant sur la réalisation de 181 locaux est en cours de réalisation. Cette opération, dont 48 locaux relèvent de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'Aïn-Témouchent, a enregistré l'attribution de 864 locaux au profit de jeunes promoteurs de l'Ansej, 1.059 pour ceux de l'Angem, 126 pour la Cnac, soit au total 2.049 locaux pour les différents dispositifs d'emploi.

Les 618 locaux restants ont été distribués à d'autres jeunes.

Ce programme a rencontré une réticence à ses débuts en raison de problèmes liés à l'absence d'électricité, l'eau et les réseaux d'assainissement au niveau des locaux et l'étroitesse de ces espaces pour certaines activités.

La prise en charge par les autorités locales de ces préoccupations a redynamisé cette opération qui fait face, actuellement, à une forte demande.

En effet, une amélioration a été relevée dans le domaine de l'exploitation des locaux à usage professionnel au niveau de la wilaya d'Aïn-Témouchent. En 2010, seuls 117 locaux étaient exploités sur un total de 1.008 contre 472 unités en 2011 sur 1.884 locaux attribués, grâce au travail de proximité effectué par la commission de wilaya mise sur pied d'œuvre pour redynamiser l'exploitation de ces locaux, a-t-on rappelé. Composée de représentants des différents dispositifs d'emploi (Ansej, Angem et Cnac), du registre de commerce, des domaines et de la Chambre d'artisanat, cette commission est présidée par la Direction de l'industrie, petite et moyenne entreprise et la promotion de l'investissement.

L'amélioration de l'environnement immédiat des locaux et l'implantation réfléchie des métiers par spécificité ont été, par ailleurs, demandés par les autorités locales lors de différentes sorties. Il a été relevé, dans ce cadre, l'accès difficile à certains locaux, tant par l'exploitant que par les clients.

Il est à signaler que des constats ont fait ressortir *"un désintérêt des jeunes"*, notamment au niveau des communes éloignées, où les locaux ne peuvent être rentabilisés. Par contre, les chefs-lieux de daïra d'Aïn-Témouchent, Beni Saf et Hammam Bouhadjar connaissent *"une forte demande en la matière"*, a-t-on affirmé.

ADRAR

Création de 2.900 emplois par l'Angem

Pas moins de 2.940 emplois ont été générés par le biais du dispositif de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem), depuis le début de l'année 2014, à travers la wilaya d'Adrar, selon le directeur de l'antenne locale de cet organisme. L'Angem a réceptionné durant cette période plus de 2.650 dossiers, dont 2.398 et 256 autres pour le montage de projets, a précisé Mehdi Meslem. Sur les 2.303 de ces dossiers qui ont été financés, 2.015 ont porté sur un financement bipartite (promoteur et Agence) et les 198 autres sur un financement tripartite (avec la banque), a ajouté le même responsable. Les différents dossiers financés ont ciblé des activités liées, notamment, aux segments de l'artisanat traditionnel, l'agriculture, les métiers, les travaux publics, les services et des activités commerciales, impliquant surtout la femme au foyer, a-t-il précisé. Concernant l'accompagnement des promoteurs, plusieurs actions ont été préconisées par la direction locale du secteur, telles que des sessions de formation ayant touché 470 bénéficiaires, en plus de journées d'information et des expositions, et la participation des promoteurs à des salons, à échelle locale, régionale et nationale, pour la promotion et la commercialisation de leurs produits.

EL TARF

Développement forestier de la bande frontalière

Une enveloppe d'un milliard de dinars a été mobilisée, au titre du quinquennat 2015-2019, pour le développement du secteur forestier dans les 8 communes frontalières de la wilaya d'El-Tarf, a indiqué le conservateur des forêts, Mohamed Teyar. Plusieurs actions sont prévues dans ce cadre dans les communes d'Aïn-Assel, Aïn-Kerma, Bougous, Bouhadjar, El-Ayoun, Oued Zitoune, Ramel Souk, Souarakh et Zitouna, a ajouté ce responsable.

Le montant retenu pour le développement de la bande frontalière sera puisé d'une enveloppe financière retenue au titre du prochain plan quinquennal, au bénéfice de cette wilaya à vocation agro-sylvo-pastorale.

Les moyens affectés au secteur des forêts, appuieront les efforts déployés par l'Etat pour le développement des communes frontalières, a affirmé M. Teyar.

APS

NUCLÉAIRE IRANIEN

Discussions tripartites à Oman

Le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif, a entamé des discussions avec le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, et l'émissaire de l'Union européenne, Catherine Ashton, dimanche à Oman.

L'objectif de ces échanges est de rapprocher les positions, notamment sur la capacité iranienne d'enrichissement de l'uranium, avant la reprise des négociations entre l'Iran et les grandes puissances le 18 novembre en vue de parvenir à un accord définitif d'ici le 24 novembre. A l'arrivée de John Kerry dans le sultanat d'Oman dimanche matin, un responsable américain a parlé d'une *"réunion importante"* pendant laquelle les deux camps *"voudront faire des progrès dans le but de respecter la date butoir"*. Ali Akbar Velayati, proche conseiller de l'ayatollah Ali Khamenei, le guide de la Révolution iranienne, a réaffirmé que la République islamique ne renoncerait jamais à son droit à l'énergie nucléaire, rapporte la presse iranienne. Samedi soir, Mohammad Javad Zarif a déclaré à la télévision iranienne qu'il souhaitait parvenir à *"une solution fondée sur le respect mutuel et la coopération"* et a répété que les sanctions internationales contre Téhéran avaient été *"inefficaces"*. Les pays occidentaux et Israël soupçonnent les Iraniens de vouloir se doter de l'arme nucléaire sous couvert d'un programme civil, ce que dément Téhéran. Samedi, le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a jugé possible un accord avant le 24 novembre.

"Il n'y a pas de solution intermédiaire et nous sommes totalement concentrés sur les moyens de parvenir à un accord", a-t-il dit. *"Personne ne veut revenir à la situation d'avant l'accord (intérimaire) de Genève. Ce serait un scénario trop dangereux"*, a-t-il poursuivi. *"Les deux camps en sont conscients, ce qui me laisse penser qu'un accord est à portée de main. Nous y tenons et je vois la même détermination dans l'autre camp."*

John Kerry a déclaré, mercredi, que les négociations deviendraient beaucoup plus compliquées si un accord ne devait pas être conclu avant le 24 novembre, ajoutant que le groupe P5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Grande-Bretagne et Allemagne) ne prévoyait pas — pour le moment— de prolonger les discussions au-delà de cette date.

R. I./Agence

ALLEMAGNE

Berlin célèbre les 25 ans de la chute du Mur

La chute du Mur de Berlin il y a tout juste vingt-cinq ans a montré au monde que "les rêves peuvent devenir réalité", et cet exemple doit inspirer tous les peuples opprimés, a déclaré, dimanche, la chancelière Angela Merkel. *"La chute du Mur de Berlin nous a montrés que les rêves peuvent devenir réalité, que tout peut changer, quels que soient les obstacles"*, a lancé Angela Merkel lors d'un discours à l'occasion des festivités marquant la fin de la division de la ville, sans violence, le 9 novembre 1989. *"Elle a montré que nous avons les moyens de façonner notre destinée et que nous pouvons améliorer les choses"*, a-t-elle ajouté en soulignant qu'aujourd'hui, les peuples d'Ukraine, de Syrie, d'Irak et de tant d'autres pays pouvaient s'appuyer sur cet exemple.

"Ce fut la victoire de la liberté sur l'esclavage et c'est un message d'espérance pour la génération actuelle et pour les générations futures, qui peuvent abattre de nouveaux murs, ceux de la dictature, de la violence et des idéologies." Angela Merkel a rappelé qu'un autre 9 novembre, en 1938, avait été marqué en Allemagne par les pogroms antijuifs de la *"Nuit de cristal"*. *"C'était un jour de honte et de déshonneur"*, a-t-elle dit. Les célébrations ont attiré plus de 100.000 Berlinois et visiteurs dans le centre de la capitale allemande. Beaucoup se sont promenés le long des 15 km de l'ancien tracé du Mur, où 7.000 ballons lumineux ont été placés sur des poteaux hauts de 3,60 m, la hauteur du *"Mur de la honte"*.

"Sentiment de Bonheur"

Dimanche soir, ces ballons seront lâchés, symbole de la liberté retrouvée des anciens Allemands de l'Est. *"Nous avons toutes les raisons de nous réjouir et de fêter cet anniversaire"*, a dit le maire de la ville, Klaus Wowereit. Samedi, Angela Merkel a affirmé que la chute du Mur sans qu'aucun coup de feu n'ait été tiré avait été un véritable *"miracle"*.

R. I./Agence

INDÉPENDANCE

Les Catalans ont voté symboliquement

Des centaines de milliers de Catalans devaient dire oui à l'indépendance de leur région dimanche lors d'une consultation symbolique organisée malgré l'opposition du gouvernement central de Madrid. Les indépendantistes radicaux espèrent qu'une forte participation conduira l'exécutif local à organiser des élections régionales anticipées. A 13h00 (12h00 GMT), plus d'un million de personnes, sur les 5,4 millions d'électeurs catalans, avaient voté, selon le gouvernement local. Cette *"consultation citoyenne"* se substitue à un référendum plus officiel, jugé inconstitutionnel que voulaient organiser les dirigeants de la région. *"Nous avons gagné le droit d'organiser un référendum"*, a déclaré le chef du gouvernement local, Artur Mas, en déposant son bulletin. *"Nous faisons quelque chose de grand, ici en Catalogne, en défendant la liberté d'expression et en fixant l'avenir politique de notre pays"*, a-t-il ajouté.

La dirigeante en Catalogne du Parti populaire (PP) au pouvoir à Madrid, Alicia Sanchez-Camacho, a dénoncé, quant à elle, un *"simulacre"* de consultation sans aucune garantie légale ou démocratique. Les organisations favorables à l'indépendance ont fait campagne pour que le taux de participation soit très important dans cette riche région, qui représente 20% du PIB espagnol. Selon les sondages, 80% des Catalans souhaitent une plus grande autonomie par

rapport à l'Espagne et 50% sont favorables à l'indépendance pure et simple. Le président du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy, a minimisé l'importance du vote catalan et assuré que celui-ci n'aurait aucune conséquence.

"Ce n'est ni un référendum ni une consultation ni quoi que ce soit de ce genre", a-t-il insisté samedi en appelant les Catalans à *"revenir à la raison"*. Le mouvement pour l'indépendance existe depuis longtemps dans cette région dotée d'une culture et d'une langue propres mais il s'est renforcé ces dernières années en raison des difficultés économiques.

Agence

SYRIE

Des Kurdes proclament l'égalité homme-femme

Les autorités autonomes de la région de Djazira, peuplée majoritairement de Kurdes dans le nord-est de la Syrie, ont publié un décret renforçant les droits des femmes en réponse aux interdictions édictées par les djihadistes de l'Etat islamique dans les zones qu'ils contrôlent, rapporte dimanche l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). Ce décret en trente points a été pris par les "autorités démocratiques autonomes" de la région, située dans la province de Hassaka. L'OSDH précise que l'un des dirigeants de la région est un Kurde, l'autre un Arabe.

Les miliciens kurdes contrôlent environ la moitié de la province de Hassaka et les djihadistes 30 %, surtout dans le Sud et le Sud-Est. Le décret proclame "l'égalité entre hommes et femmes dans toutes les sphères de la vie publique et privée". Il interdit le mariage des jeunes filles avant 18 ans, préconise l'interdiction de la polygamie et proscrit les "crimes d'honneur". **Agence**

MIDI
Pages animées par Ali Zidane – AUTO –

AUDI ALGÉRIE-SOVAC

Offre pack S-line extérieur sur son modèle A3 Limousine

Page 13

VOLKSWAGEN- SOVAC

Lancement du VW Amarok version 4x2

Après le lancement, depuis quelques mois déjà, de deux versions Amarok Confortline 4x4 140 ch et Amarok Highline BVA 4x4 180 ch, la marque Volkswagen Utilitaire du groupe Sovac vient de mettre sur le marché la version Trendline.

Page 12

NOUVELLE SKODA FABIA

5 étoiles aux crash-tests de sécurité Euro NCAP

Page 13

MIDI AUTO

Pages animées par Ali Zidane

VOLKSWAGEN- SOVAC

Lancement du VW Amarok version 4x2

Après le lancement, depuis quelques mois déjà, de deux versions Amarok Confortline 4x4 140 ch et Amarok Highline BVA 4x4 180 ch, la marque Volkswagen Utilitaire du groupe Sovac vient de mettre sur le marché la version Trendline.

Une version 4x2 animée d'un moteur Diesel 140 CV et d'une boîte manuelle de six vitesses. Double cabine, cette nouvelle version de l'Amarok va séduire une plus large clientèle du Pick-up par son prix accessible et ses équipements de sécurité et de confort. Le véhicule est disponible dans l'ensemble du réseau Sovac. Richement équipé, l'utilitaire de la marque allemande est proposé avec pare-chocs arrière, peint en noir avec marchepied intégré, préparation pour dispositif d'attelage (y compris stabilisation d'attelage), roue de secours (acier) de taille normale, pare-chocs à l'avant, standard, en noir grainé Hayon (normal), préparation barres de toit, 4 œillets d'arrimage pour fixation de la charge, bavolet de garde-boue à l'avant et à l'arrière et jantes en acier noir 16 pouces. A l'instar de l'aspect extérieur, l'intérieur est aussi complet avec points de fixation pour 2 sièges-enfants Isofix sur la banquette 3 places, à l'arrière, applications décoratives, sellerie en tissu, dessin « Austin », siège confort, réglable en hauteur, à l'avant à droite et à gauche, console centrale avec couvercle rembourré pour vide-poches, porte-gobelets dans la cabine et vide-poches sous les sièges avant. Côté fonctionnel, tout est à portée de main sur la nouvelle version Amarok sur laquelle on y trouve une prise 12 V dans la console centrale, climatiseur Climatic (semi-automatique), autoradio "RCD 210" avec deux haut-parleurs, prise multimédia (AUX-IN) dans la boîte à gants, pour connexion d'une source audio externe, verrouillage central avec radiocommande commande intérieure sans dispositif de sécurité « Safe », lève-glaces, électrique, à l'avant et à l'arrière et rétroviseur extérieur, réglable et dégivrant électriquement. La sécurité n'est pas en reste, un point important chez Volkswagen. La version 4x2 est livrée avec ABS tout-terrain + OFF Road, contrôle électronique de stabilisation avec assistant de freinage, ESP, anti-patinage des roues ASR, boulons roue avec protection antivol, anti-démarrage électronique, assistance électronique de freinage HBA, airbag pour conducteur et passager avec désactivation de l'airbag du passager, rappel de ceinture de sécurité, contact électrique dans le boîtier de verrouillage et trousse de secours avec triangle de pré-signalisation.

Pour ce qui est de la motorisation l'Amarok 4x2 reprend le bloc 4 cylindres du 4x4, à savoir le 2.0 TDI de 140 ch à 3.500 tr/mn pour un couple maxi

de 340 Nm à 1.600-2.250 tr/mn. Le bloc est couplé à une boîte à vitesse manuelle de six rapports. Le prix de la version 4x2 est de 2.349.000 DA TTC (TVN incluse) et 1.846.000 DA prix licence.

ELSECOM MOTORS

Arrivée du Ford Ranger 4x2 simple cabine

Disponible depuis son lancement, voici une année, seulement en version 4x2 double cabine, le nouveau Ford Ranger enrichit son offre chez Elsecom Motors avec la version 4x2 simple cabine, proposé chez le représentant du constructeur américain qui a ouvert son carnet de commandes, alors que les livraisons sont prévues pour le début 2015.

Le Ranger simple cabine 4x2 est commercialisé par Elsecom Motors en motorisation unique diesel Duratorq TDCI 2.2 litres de 150 ch développant un couple de 375 Nm. Une finition unique figure uniquement sur le catalogue du concessionnaire de Bab Ezzouar. Son prix de lancement est de 2.089.000 DA TTC en contrepartie d'une liste d'équipements qui englobe l'ABS, les airbags conducteur et passager, l'appui-tête réglable en hauteur, l'air conditionné standard, la direction assistée, les lève-vitres manuels, les rétroviseurs réglables manuellement, la radio, l'ouverture intérieure de la trappe à carburant, les essuie-glaces intermittents, le pare-soleil avec miroir de courtoisie conducteur, les jantes en acier 16"…

In Dzairauto.com

SNVI-ABAR

Création fin 2014 d'une société de distribution de véhicules fabriqués localement

Dans le cadre d'un partenariat algéro-émirati, une société de distribution de véhicules fabriqués en Algérie verra le jour fin 2014, selon le directeur commercial de la Société nationale de véhicules industriels (SNVI). Cette société est le troisième projet de partenariat mixte entre le ministère de la Défense nationale (MDN), la SNVI et le groupe émirati Abar, a indiqué, à l'APS, Ali Issoulah.

Ce partenariat, a rappelé M. Issoulah, s'est traduit par la concrétisation de deux projets, le premier à Rouiba destiné à la production de poids lourds avec la marque Mercedes Benz et le deuxième à Tiaret, avec la SNVI.

La future société de distribution prendra en charge la vente et l'après-vente de produits fabriqués par des filiales réparties à travers le territoire national faisant partie du réseau commercial de la SNVI, selon la même source qui a souligné que l'opération de vente sera lancée à Rouiba et Tiaret en juillet 2015.

CHEVROLET ET ONE WORLD FUTBOL PROJECT

Don de plus de 25.000 ballons ultra-durables à 3 associations d'aide aux enfants

Dans un effort pour démontrer que tout est possible à travers le jeu, Chevrolet, par le biais de son importateur en Algérie Diamal, fera un don de plus de 25.000 ballons de football ultra-durables One World Futbol. Ce don fait partie d'un partenariat de trois ans entre Chevrolet et One World Futbol Project qui s'engage à donner 1,5 million de ballons à travers le monde pour les jeunes dans les zones touchées par la guerre, les camps de réfugiés, les zones sinistrées et autres communautés défavorisées. En septembre 2014, Chevrolet a atteint une étape mondiale avec la livraison du 1.000.000e One World Futbol. Chevrolet Algérie, via Diamal, s'est associé avec le Réseau Nada – Lions Club d'Algérie – Association Sidra pour obtenir 25.000 ballons pour l'Algérie destinés à des associations, clubs sportifs, écoles. Ainsi, plus de 475.000 enfants bénéficieront de cette opération. Ces ballons seront distribués aux 4 coins de l'Algérie, via les 3 associations qui participent à l'opération : Alger, Oran, Timimoune, Laghouat, Tamanrasset, Illizi, Béchar et Adrar.

Seront aussi engagées dans ces opérations, les agents distributeurs de la marque au niveau régional/ local, afin de porter assistance aux associations pour la remise des ballons.

Les ballons seront acheminés jusqu'à chaque ville concernée et ce, afin de faciliter la distribution. Le ballon ultra-durable One World Futbol représente une percée dans la technologie pour un ballon de loisirs multi-sport. Conçu pour durer plus longtemps que n'importe quel autre ballon gonflable disponible aujourd'hui, n'a pas besoin d'une pompe et ne sera jamais à plat, même en cas de crevaison, le rendant idéal pour une utilisation dans des environnements où un ballon gonflé traditionnel ne dure pas.

Chevrolet est le mécène fondateur de One World Futbol Project, qui a donné et distribué à ce jour plus d'un million de ballons One World Futbol à travers le monde, ce qui porte les possibilités de jeu à environ 30 millions de jeunes dans plus de 70 pays, notamment en Afrique, en Asie, en Europe et les Amériques.

Le ballon One World Futbol a commencé avec une étincelle d'inspiration en 2006, lorsque l'inventeur Tim Jahnigen regardait de nouvelles images sur les jeunes réfugiés au Darfour jouant au football avec une balle faite de déchets attachés ensemble avec de la ficelle. A cet instant, Jahnigen a réalisé que ces enfants avaient de tels esprits, indestructibles, forts et qu'ils méritaient une balle qui leur permettrait de jouer aussi longtemps que leurs cœurs désirent. Il a réalisé qu'il y avait un besoin global pour un ballon qui pourrait résister aux conditions difficiles souvent rencontrées par les jeunes vivant dans des camps de réfugiés, les zones sinistrées et autres communautés défavorisées. Avec cette étincelle de l'inspiration, l'idée du One World Futbol est née.

NOUVELLE SKODA FABIA

5 étoiles aux crash-tests de sécurité Euro NCAP

La nouvelle Fabia vient de se voir attribuer 5 étoiles aux crash-tests de sécurité Euro NCAP. Ces excellents résultats confirment le niveau élevé de sécurité de la nouvelle citadine de Skoda . La notation Euro NCAP s'appuie sur les résultats obtenus en matière de protection des occupants adultes et enfants, protection des piétons et systèmes de sécurité.

« L'un des objectifs, lors du développement de la nouvelle Skoda Fabia, était d'intégrer des systèmes de sécurité de haut niveau sur ce segment des citadines », explique le Dr Frank Welsch, membre du Conseil pour le développement technique. Il poursuit : *« La note maximale de 5 étoiles est la confirmation, par des experts indépendants, que nous avons atteint cet objectif et démontre que la nouvelle Skoda Fabia est l'une des polyvalentes les plus sures du marché ».*

La nouvelle Skoda Fabia a reçu la note maximale de 5 étoiles dans toutes les catégories, à savoir la protection des occupants adultes et enfants, la sécurité des enfants, les systèmes de sécurité embarqués et la protection des piétons. Les personnes ayant effectué les tests ont particulièrement souligné la stabilité de la cellule de survie. Pour la protection des enfants de 18 mois, la nouvelle Fabia a obtenu le nombre maximum de points, et pour la protection des enfants de 3 ans a décroché des notes élevées.

Les systèmes de sécurité innovants présents sur la nouvelle Skoda Fabia, qui étaient autrefois réservés aux véhicules de catégorie supérieure, sont également à l'origine des 5 étoiles qui lui ont été décernées. Le Front Assist en option (de série en France dès le deuxième niveau de finition « Ambition »), avec la fonction de freinage d'urgence, fait ses débuts sur la nouvelle Fabia.

SEAT

L'avenir avec des modèles SUV

A l'occasion d'une rencontre à Martorell, Jürgen Stackmann a évoqué l'avenir de sa marque jusqu'en 2017. Première mission : que les comptes repassent au vert. Pour cela, Seat élargira son offre avec l'arrivée de plusieurs SUV, dont un modèle compact, cousin du futur Volkswagen Tiguan. En raison de la progression du marché des SUV en Europe, Seat lancera deux modèles à l'horizon 2017. Le premier sera un modèle compact en 2016 et le second un véhicule urbain en 2017. En 2016, les monospaces Altea et Altea XL seront remplacés par un SUV compact d'environ 4,35 m. Pas franchement une surprise car au salon de Francfort, le constructeur avait dévoilé un concept baptisé IBx qui préfigurait dans les grands traits ce futur véhicule. Le future SUV de Seat sur produit sur la nouvelle plateforme MQB qui servira de base au futur Volkswagen Tiguan, programmé en 2015. La disparition de l'Altea XL laisse aussi la place à une version allongée à sept places de ce SUV compact. La sortie d'un deuxième SUV urbain en 2017 est confirmée par le président de Seat. Ce SUV reposera sur la version courte de la plateforme MQB (baptisée A) qui sera inaugurée par la nouvelle Volkswagen Polo (2016). Quant à la transmission, seule une version à deux roues motrices sera au programme. Le SUV urbain en question d'environ 4,05 m prendrait alors les allures d'un break Ibiza rehaussé.

AUDI ALGÉRIE-SOVAC

Offre pack S-line extérieur sur son modèle A3 Limousine

Audi Algérie du Groupe Sovac lance l'offre pack S-line extérieur sur son modèle A3 Limousine et donne la possibilité à ces clients de gagner un voyage exceptionnel pour deux personnes aux 24 heures du Mans, la course mythique organisée chaque année en France. La marque aux quatre anneaux offre ainsi pour cette fin d'année le pack S-line, sur toutes les finitions de son modèle A3 Limousine lancé en mars dernier et donna une nouvelle dimension au modèle Audi A3. Ce pack de fin d'année consiste à offrir le pack S-line extérieur ; un avantage client d'une valeur de 150.000 dinars, mais aussi la possibilité de décrocher le voyage suscité et ce, pour tout achat de la finition A3 Limousine S-Line.

Le tirage au sort se fera début de l'année 2015, en présence d'un huissier de justice, le gagnant pourra ainsi être accompagné par la personne de son choix aux 24 h du Mans. L'offre est valable jusqu'au 31 décembre et sur tout le réseau Audi en Algérie.

Les 24 heures du Mans

Les 24 heures du Mans est une course automobile d'une durée de 24 heures, se déroulant en juin sur un circuit routier mesurant 13,629 km, au sud de la ville du Mans dans le département de la Sarthe, en France, organisée chaque année depuis 1923. Depuis l'année 2000, la marque Audi a remporter 13 victoires avec Franck Biela, Marco Werner, André Lotterer, Mike Rockenfeller et Timo Bernhard aux volants des Audi R8, Audi R10 TDI, Audi R15+ TDI, Audi R18 TDI et Audi R18 e-tron quattro.

KIA MOTORS CORPORATION

Plus de 242.000 ventes dans le monde en octobre

Kia Motors Corporation a annoncé, samedi dernier, ses chiffres de ventes concernant les véhicules touristiques (à l'exportation, en vente locale et outre mer), les véhicules particuliers, utilitaires et SUV pour le mois d'Octobre 2014 avec un total de 242.362 unités vendues. Ces chiffres représentent une croissance de 7.7 %.

Au mois d'octobre, Kia Motors a réalisé une augmentation de 22.5 % de ses ventes en Chine (58.960 unités vendues), 11.9 % en Amérique du Nord (50.704 unités vendues), 7.1 % dans diverses régions du monde (44.438 unités vendues) et 0.1 % en Europe (51.255 unités vendues). Pendant les dix premiers mois de l'année 2014, Kia a enregistré 2,397,878 unités vendues avec une croissance de 4.3 %. la Chine a enregistré une augmentation de 15.6 % (544 170 unités vendues), l'Amérique du Nord 6.1 s% (551.906 unités vendues) et dans divers régions du monde 0.7% (436.416 unités vendues). Les modèles Kia les plus vendus à l'exportation pour le mois d'octobre ont été la Rio dans le segment B (connue sous le nom de « K2 » en Chine) avec 39.715 unités vendues, le Sportage avec 37.079 unités vendues. La Cerato du segment C (connue sous le nom de « Forte » dans certains marchés), l'Optima et la soul quant à eux, ont enregistré des ventes de 35.950, 25.632 et 15.185 unités respectivement.

MIDI LIBRE
N° 2326 | Mardi 11 novembre 2014

Les femmes enceintes exposées aux phénols ont des garçons plus gros

L'exposition à certains phénols pendant la grossesse, notamment les parabènes et le triclosan, perturberait la croissance des petits garçons durant la vie fœtale et les premières années de leur vie. Le bisphénol A ne semble pas associé à une nette modification de la croissance.

Les femmes enceintes sont exposées à plusieurs composés très largement produits et présents dans notre environnement. C'est le cas des parabènes (utilisés comme conservateurs dans les cosmétiques et produits de soin), le triclosan (un pesticide antibactérien retrouvé dans certains dentifrices et savons), la benzophénone-3 (utilisée dans les produits de protection solaire comme filtre anti ultra-violet), les dichlorophénols (dont les précurseurs entrent dans la composition de désodorisants d'intérieur) ainsi que le bisphénol A (utilisé, entre autres, pour la fabrication de plastiques en polycarbonate, bouteilles plastiques, CD… et des résines époxy, revêtement intérieur des boîtes de conserve, amalgames dentaires). Ces composés appartiennent à la famille des phénols et sont des perturbateurs endocriniens. Des études expérimentales in vitro et chez l'animal ont mis en évidence que ces composés interagissent avec des systèmes hormonaux impliqués dans la croissance et le gain de poids.

Un consortium de recherche associant des équipes Inserm, les Centres Hospitalo-Universitaires de Nancy et Poitiers, le Center for Disease Controls and Prevention CDC (Atlanta, États-Unis), et coordonné par l'équipe d'épidémiologie environnementale de l'Inserm et de l'Université de Grenoble Unité 823, vient de publier une nouvelle étude épidémiologique. L'article paru dans la revue Epidemiology de septembre 2014 porte sur 520 petits garçons de la cohorte mère-enfant Eden mise en place par l'Inserm et soutenue, pour ce projet précis, par l'Anses, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. Les femmes enceintes participant à cette cohorte ont été recrutées entre 2003 et 2006 dans les Centres Hospitalo-Universitaires de Nancy et Poitiers, avant la mise en place de la réglementation actuelle sur le bisphénol A. La croissance de leur enfant a été évaluée à l'aide des échographies pendant la grossesse ainsi que des mesures de poids et de tailles réalisées depuis la naissance jusqu'aux trois ans de l'enfant. Un échantillon d'urine prélevé durant la grossesse a permis le dosage de biomarqueurs d'exposition aux phénols dans le Laboratoire de santé environnementale des CDC d'Atlanta responsable des campagnes de biosurveillance américaines.

La croissance des garçons perturbée par les phénols pendant la grossesse

Les résultats obtenus par Rémy Slama, Claire Philippat et leurs collègues montrent que plus de 95 % des femmes enceintes étaient exposées à ces substances et que l'exposition maternelle à certains phénols pourrait perturber la croissance des petits garçons. En particulier, les chercheurs relèvent que les niveaux de triclosan étaient négativement associés aux paramètres de croissance mesurés à l'examen échographique du troisième trimestre de la grossesse et que les parabènes étaient liés à une augmentation du poids à la naissance et à trois ans. On sait qu'une croissance accélérée dans les premières années de vie peut augmenter le risque d'obésité plus tard, durant l'enfance. L'étude n'a pas identifié d'association claire entre les concentrations urinaires des autres phénols et la croissance pré et postnatale des garçons. Le BPA, du fait de sa très grande variabilité dans les urines, n'a pas été quantifié avec précision dans cette étude reposant sur un unique prélèvement urinaire par femme.

Pour les chercheurs, « *il s'agit de la première étude concernant ces contaminants environnementaux, qui s'appuie sur des données de croissance recueillies durant la grossesse, à la naissance et jusqu'à trois ans. Les études précédentes se concentraient sur une seule de ces périodes et étaient en général restreintes à celle du bisphénol A, sans inclure les autres phénols* ».

Les équipes de recherche vont maintenant s'attacher à répliquer ces résultats au sein d'une nouvelle cohorte couple-enfant, appelée Sepages pour laquelle de nombreux échantillons d'urine par participante mère et nouveau-né sont recueillis durant la grossesse et les premières années de vie de l'enfant. Cette approche permettra de limiter les erreurs de mesure de l'exposition et d'identifier de potentielles périodes de plus grande influence des phénols sur la croissance des enfants durant leur enfance. Les petites filles, dont la sensibilité aux phénols pourrait différer de celle des garçons, seront aussi considérées dans cette nouvelle cohorte couple-enfants.

Des perturbateurs endocriniens dans 40 % des cosmétiques

De nombreux produits d'hygiène et de beauté comporteraient des perturbateurs endocriniens, des molécules qu'on sait néfastes pour notre santé. Les vernis à ongles seraient les plus concernés par ce problème. Quasiment les trois quarts des vernis à ongles testés contiendraient des perturbateurs endocriniens. Près de 40 % des produits d'hygiène et de beauté contiennent au moins un perturbateur endocrinien (PE), d'après une étude rendue publique vendredi à Paris. Selon ce travail, réalisé sur une base de 15.000 produits de beauté-hygiène par l'institut indépendant de notation Noteo, les vernis à ongles arrivent en tête (74 % d'entre eux contiennent au moins un PE) devant les fonds de teint (71 %), les produits de maquillage pour les yeux (51 %), les démaquillants (43 %), les rouges à lèvres (40 %), les soins du visage (38 %) les déodorants (36 %), les dentifrices (30 %) et les shampoings (24 %). Les perturbateurs endocriniens se définissent comme des substances chimiques interférant avec la régulation hormonale des êtres vivants. Ils sont susceptibles de provoquer, même à très faibles doses, une grande variété d'effets, notamment sur le développement physiologique des individus exposés pendant la période intra-utérine. Ils sont notamment suspectés d'avoir un impact sur la fertilité et d'être liés à l'augmentation du nombre de cancers dits hormonodépendants, principalement ceux du sein et de la prostate. On en trouve dans les produits d'hygiène, mais également dans les contenants alimentaires.

Des perturbateurs endocriniens, notamment du triclosan, seraient retrouvés dans des dentifrices, produits sanitaires utilisés quotidiennement. Parmi les PE les plus fréquemment utilisés dans les produits d'hygiène-beauté, on trouve les parabènes (23 %) et le cyclopentasiloxane (15 %), le triclosan n'étant présent que dans 1,3 % des échantillons. « *On trouve souvent plusieurs de ces substances dans un même produit* », souligne Baptiste Marty, le président et fondateur de Noteo qui appelle le gouvernement à interdire leur usage dans les produits du quotidien.

Les perturbateurs endocriniens encore plus nombreux…

Les produits labellisés bio semblent largement épargnés par le phénomène selon l'étude qui n'a retrouvé un PE que dans 1,3 % d'entre eux, essentiellement le cinnamal que l'on retrouve naturellement dans certaines huiles essentielles (cannelle, jacinthe, patchouli).

Selon le toxicologue et lanceur d'alerte André Cicolella, qui préside le Réseau environnement santé (RES), quelque 870 PE ont d'ores et déjà été identifiés parmi les 143.000 substances présentes sur le marché aujourd'hui, mais leur nombre réel pourrait être « *beaucoup plus important* ». La mobilisation autour de l'un d'entre eux, le bisphénol A, une substance présente principalement dans les plastiques, a abouti à l'interdiction de ce perturbateur dans les biberons en Europe en 2011. Cette interdiction a été étendue par la France à tous les contenants alimentaires destinés aux enfants de 0 à 3 ans, et s'applique à tous les contenants alimentaires.

JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES D'ALGER

Cinéphiles, à vous les écrans !

Les 5es journées cinématographiques d'Alger se sont ouvertes avant-hier à la salle El-Mougar par la présentation d'un long métrage de fiction, intitulé Loin des Hommes du réalisateur français David Oelhoffen.

PAR IDIR AMMOUR

Loin des Hommes, une œuvre de 110 minutes réalisée en 2013 d'après la nouvelle *L'Hôte* du recueil *L'Exil et le royaume* d'Albert Camus (1957), a obtenu de nombreux prix, notamment aux Festivals internationaux du film de Venise et de la Réunion. Projeté en présence du réalisateur, du producteur et de l'acteur algérien Réda Kateb, ce film qui restitue les questionnements existentiels dont est traversée l'œuvre camusienne, porte à l'écran la fuite "*loin des hommes"* d'un instituteur pied-noir d'origine andalouse et d'un paysan pauvre de l'Atlas, poursuivi par la vendetta des siens. Pour soustraire ses jeunes frères à l'obligation de le venger, le paysan (Réda Kateb) a fait le choix de se rendre à la justice française. Pour lui éviter une exécution sommaire, l'instituteur (Viggo Mortensen) qui s'avèrera être un ex-commandant de la campagne d'Italie, revenu de tout, le pousse à refuser la fatalité et à trouver une issue heureuse à son dilemme cornélien. Les décors somptueux de l'Atlas marocain, l'interprétation subtile des comédiens, habillent cette approche du contexte historique du 1er Novembre 1954 d'une épaisseur humaine des plus complexes. Organisées par l'association des réalisateurs indépendants « A nous les écrans », avec le soutien du ministère de la Culture et en collaboration avec l'Office national des droits d'auteurs (Onda), la cinquième édition des Journées cinématographiques d'Alger (JCA), les amoureux du septième art auront à découvrir durant cette édition pas moins de 33 œuvres programmées sur plus de 243 reçues dont trois longs métrages, 9 documentaires et 18 court-métrages, venus de France, du Maroc, de la Tunisie, d'Egypte, du Liban, du Qatar, de la Syrie, du Canada, de la Grande-Bretagne, de la Turquie et du Bahreïn. Les JCA offrent une part belle à la production nationale, puisque 16 films algériens, dont 8 coproductions pour la majorité des courts métrages seront projetés durant ces journées. Comme chaque année, la compétition sera axée sur le court métrage national et le documentaire international. Les thèmes politiques, artistiques et sociétaux y sont à l'honneur tant dans la section documentaires que dans celle du court métrage. Ainsi, le président Houari-Boumédiène, le plasticien Denis Martinez et le chanteur Dahmane El-Harrachi sont-ils sujets de documentaires en compétition. Concernant les courts métrages, un panorama du court métrage arabe est programmé avec une majorité de films à thèmes politiques. Les films seront jugés par un jury de qualité : le réalisateur Abdelkrim Bahloul (président du jury), sera accompagné par Giogio Cugno, réalisateur (Italie), Neamet Allah Hassan, critique (Egypte), Philipe Jalladeau, professeur de cinéma (France) et Fatima Ouazane, productrice et scénariste (Algérie). M. Bahloul, Mme Ouazane et M. Jalladeau se chargeront également du concours national du scénario, dont les résultats seront donnés à la clôture des JCA le 12 novembre. Avec cette 5e édition des Journées cinématographiques d'Alger (JCA) dont le programme sera riche en invités, en conférences et en échanges, les responsable de l'association « A nous les écrans » espère apporter une animation cinématographique particulière dans la capitale, en créant un carrefour perpétuel de rencontres et de débats entre les cinémas du Maghreb, d'Orient et d'Europe. Pour rappel, l'édition précédente des JCA, avait consacré *Les Jours d'avant* de Karim Moussaoui, meilleur court métrage de fiction. *Le Retour de Montluc* de Mohamed Zaoui y avait été déclaré meilleur documentaire alors que Anis Djaad (pour Ecran Noir) et Dalal Ziour (pour Takassit) y avaient remporté les prix des meilleurs scénarios.

I. A.

GOVERNORS' AWARDS

Des Oscars d'honneur attribués

Le scénariste français Jean-Claude Carrière a reçu un Oscar d'honneur aux côtés de trois autres trésors vivants du cinéma samedi lors de la remise des Governors' Awards, où se pressait tout le Gotha d'Hollywood. Le scénariste fétiche de Luis Bunuel a été distingué aux côtés du réalisateur japonais de chefs d'œuvres d'animation Hayao Miyazaki et de l'actrice irlandaise Maureen O'Hara, qui ont également reçu un Oscar d'honneur. Le chanteur et comédien Harry Belafonte s'est, lui, vu remettre le prix Jean Hersholt pour rendre hommage à son engagement humanitaire. C'est Philip Kaufman, réalisateur de *L'insoutenable légèreté de l'être* sur lequel ils ont collaboré, qui a remis à Jean-Claude Carrière son prix lors d'une soirée de gala au Dolby Theatre, où se tient la cérémonie des Oscars. Devant un parterre de stars dont Robert Downey Jr., Keira Knightley ou Clint Eastwood, Volker Schlondorff, le réalisateur du *Tambour*, Palme d'or à Cannes et Oscar du meilleur film étranger en 1979, a comparé Carrière, lors d'un message retransmis par vidéo, à "*une sage-femme pour réalisateurs*". L'actrice française Isabelle Huppert l'a qualifié "*d'homme le plus érudit de ma vie*". Jean-Claude Carrière, de son côté, a rendu hommage à tous les grands cinéastes avec lesquels il a travaillé pendant plus de 50 ans, notamment Jacques Tati, Jean-Luc Godard ou Jean-Pierre Rappeneau. Déplorant que les scénaristes soient si souvent oubliés, il a dit vouloir partager "*cet honneur sans pareil avec tous ses collègues"*. De son côté, Harry Belafonte, 87 ans, a déclaré que "les artistes sont les voix radicales de la civilisation". Le chanteur de "Day O (Banana Boat Song)" a été un soutien précoce du mouvement des droits civiques et a été ambassadeur de l'Onu engagé dans la défense du droit des enfants, l'enseignement, la lutte contre la faim et le sida. Hayao Miyazaki est l'auteur de bijoux de poésie et de fantaisie comme *Princesse Mononoké, Mon voisin Totoro* ou *Ponyo sur la falaise*. Il a gagné l'Oscar du meilleur film d'animation en 2002 pour *Le voyage de Chihiro*. Maureen O'Hara a quant à elle notamment joué dans *Le bossu de Notre-Dame* ou *Rio Grande.*

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARTISAN

Remise de prix aux meilleures créations

Une cérémonie de remise des prix de l'artisanat et de l'art pour l'année 2014 a été organisée samedi à Alger dans le cadre de la célébration de la journée nationale de l'artisan. Le prix de l'artisanat et de l'art d'une valeur de 450.000 DA est revenu à une artisane de la wilaya de Médéa pour son habit traditionnel féminin, le deuxième prix, estimé à 350.000 DA a été remis à un artisan de la wilaya d'Adrar pour son fusil artisanal et le troisième prix de 250.000 DA a été remporté par un artiste de la wilaya d'Aïn Defla qui a réalisé des meubles de style berbère. Pour ce qui est de l'art, le premier prix est revenu à un artisan de la wilaya de Médéa qui a réalisé un service en porcelaine, le deuxième prix a été remporté par un artisan de Tizi-Ouzou pour avoir confectionné une parure de bijoux et le troisième prix a été remis à autre artisan pour ses chaussures en vannerie. Les lauréats ont été sélectionnés dans le cadre de la 19e édition du Salon international de l'artisanat. A cette occasion, le président de la commission nationale du Prix de l'Artisanat, Mustapha Adjaout, a préconisé la révision des "*mécanismes d'évaluation et de gestion, la création d'un prix pour chaque métier, l'institution de prix pour les artisans créateurs et l'augmentation de la valeur des prix*". La ministre déléguée chargée de l'artisanat, Aïcha Tabagou a mis l'accent sur l'importance accordée par son secteur aux métiers de l'artisanat. Elle a souligné l'importance de "*l'accompagnement et l'encadrement des artisans et de la valorisation des produits réalisés*". La ministre a rappelé les *"efforts consentis pour encourager les artisans à travers l'organisation des prix de l'artisanat depuis 2003"*. Mme Tagabou a enfin invité les artisans à déployer davantage d'efforts pour la "*promotion de la qualité des produits artisanaux"*.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ,DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
N° D'IDENDITE FISCLAE : 000234015003863

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE (RECTIFICATIF)

Conformément aux dispositions des articles 44 et 49 du décret présidentiel N°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété .
La direction des équipements publics, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre Ouvert **N°13/2014 portant réalisation D'un Institut 2000 places péagogiqus science de la matiére à l'université de Bordj Bou Arréridj**
Lot N°01 : Gros Ouvres + CES,Publié dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public et les quotidiens : « Al Alkhbar» et « Midi Libre» le 19/04/2014 , et l'avis d'attribution provisoire publié dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public et les quotidiens : « Al Alkhbar» et « Midi Libre» le 03 Aout 2014 qu'après vérification le nouveau montant corrigé est selon tableau ci-joint :

Lot	Soumissionnaire Retenue provisoirement	N° Identité Fiscale	Délais	Montant Soumission ancien (TTC)	Montant Soumission nouveau (TTC)	Obs
01	Attia Abbas	196534010187036	30 mois	747 226 289,63	749 296 170,55	Moins disant

Conformément aux dispositions des articles 114 et 125 du décret présidentiel N°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, tous soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre de cet avis d'appel d'offre , peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, dans un délai de dix(10) jours à compter de la première p
ublication du présent avis d'attribution provisoire dans le BOMOP et les quotidiens nationaux, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le délia de recours est prorogée au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires non retenues et qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières de sont invités à se rapprocher de la direction des équipements publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj (Secrétariat de la commission d'évaluation des offres- Service des Marchés publics) au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché .

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET
DAIRA DE MAHDIA
COMMUNE DE MAHDIA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT

- La commune de Mahdia lance un avis d'appel d'offre national restreint pour la REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT RUE SI EL HACHEMI EN FACE MOSQUEE EL-ATIK A MAHDIA -
- Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier de charges auprès du bureau de l'équipement de la commune de Mahdia contre paiement de la somme de 2.000.00 DA.
- Les offres doivent être adressées au charge des affaires communale dans un seul pli devront être déposé sous plis anonymes et ne doit porter que la mention suivante : (Avis d'appel d'offre à ne pas ouvrir) Et doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A) Offre technique :
L'enveloppe technique contiendra :
-Copie du Registre de Commerce (dûment légalisé).
- Copie de Certificat de qualification et classification de l'entreprise (dûment légalisé). (Catégorie 02 et plus activité principal en travaux publique) en cours de validité.
-Copie de la Carte d'immatriculation fiscale (dûment légalisée).
-Copie des Références professionnelles délivrées par les divers partenaires (dûment légalisé).
- Copie du Casier judiciaire récent moins de trois mois (dûment légalisé).
- Copie de Extrait de rôle(dûment légalisé) moins de trois mois appuré ou avec un échéancier de paiement.
- Copie des attestations Mise à jour CNAS - CASNOS - CACOBATH (dûment légalisé).
- Liste des moyens humains et matériels (dûment légalisé).
- Planning et délais d'exécution des travaux.
- Copie des Bilans des trois dernières années paraphée par les services des impôts (dûment légalisé).
- Le cahier des charges daté, signé, rempli cacheté porte la mention luet accepté.
- Déclaration à souscrire + déclaration de probité + instructions aux soumissionnaires daté, signé, rempli et caché porte la mention lu et accepté.
- Copie d'Attestation de dépôt des comptes sociaux délivrés par les services des CNRC (dûment légalisé).
- Copie Statut particulier de l'entreprise (dûment légalisé).

B) Offre financière :
- La lettre de soumission datée et visée (rempli, date, signé).
- Le bordereau des prix unitaires (rempli, date, signé)
- Le devis quantitatif et estimatif (rempli, date, signé, cacheté)
- Le délai est fixé à 15 jours a partir de la date de parution du présent avis dans la presse + Bomop.
- L'ouverture des plis se fera le dernier jour ouvrable de la date limite des offres au siège de la commune à 14.00H. Les soumissionnaires sont donc cordialement invitées à y assister .
NB:Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 105 jours compter de la date de clôture du présent avis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBLIERE DE LAGHOUAT
N° d'immatriculation fiscale 098303001005847

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 201/2014

Conformément aux dispositions de l'article 30 du décret présidentiel n° 236/2010 du 07/10/2010 modifié et complété , portant réglementation des marchés publics ,L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Laghouat, lance un avis d'appel d'Offres national restreint à la concurrence pour la réalisation de 1000 logements collectifs location vente en TCE sans VRD répartis sur dix (10) sites.(huit (08) sites dans la commune de Laghouat ,et deux (02) sites dans la commune d'Aflou).
Les entreprises qualifiées en bâtiment en activité principale catégorie 03 et plus , et ayant réalisé un projet de 50 logements et plus ou équivalent en équipement public et intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges relatifs à ces travaux contre paiement de la somme de 2.000,00 DA (Deux Mille Dinars) non remboursable auprès de l'Office.
Les offres doivent être accompagnées des pièces exigées dans les cahiers des charges et présentées en deux offres insérées dans deux (02) enveloppes :
Une 1ére enveloppe fermée concernant l'offre technique, portant la mention (offre technique)
Une 2 éme enveloppe fermée concernant l'offre financière, portant la mention (offre financière)
Les deux enveloppes seront insérées dans un seul pli strictement anonyme et ne devra porter que la mention :

Avis d'appel d'offre national restreint
N° 20 /2014
Réalisation des travaux 100 Logements collectifs location vente.
Tranche ……..
(A ne pas ouvrir).

Les offres doivent être déposées au département Maitrise d'ouvrage , premier étage bureau N°2-08 de la direction générale de l' OPGI de Laghouat sis au « Cité des directions route nationale N° 01- Laghouat »
La date limite du dépôt des offres et fixée à 21 jours à compter de la première parution de cet avis dans la presse nationale ou dans le BOMOP à 14h00.
Les soumissionnaires resteront engages par leurs offres pendant 111 jours à partir de la date limite du dépôt des offres.
L'ouverture des plis technique et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le dernier jour correspondant à la date limite du dépôt des offres à 14h30 , au niveau de l'office de promotion et de la gestion immobilière « Direction Générale »
Si la date de dépôt et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos réglementaire, celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant le même horaire.
Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis su-visée.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIARET/DAIRA DE MAHDIA
COMMUNE DE MAHDIA

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT

La commune de Mahdia lance un avis d'appel d'offre national restreint pour la
REALISATION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET REVÊTEMENT DES VOIRIES PERIPHERIQUE (HOPITAL MOHAMED BOUDIAF - MARCHÉ HEBDOMADAIRE - LYCÉE OUANCHARISSI)

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier de charges auprès du bureau des équipements de la commune de Mahdia contre paiement de la somme de 2.000.00 DA.

Les offres doivent être adressées au chargé des affaires communale dans un seul pli devront être sous plis anonymes et ne doit porter que la mention suivante : (Avis d'appel d'offre à ne pas ouvrir) doivent être accompagnées des pièces suivantes :

Offre technique
L'enveloppe technique contiendra :
-Copie du Registre de commerce (dûment légalisé)
- Copie de Certificat de qualification et classification de l'entreprise (dûment légalisée) (Catégorie 04 et plus activité principale travaux publics) en cours de validité
-Copie de la carte d'immatriculation fiscale (dûment légalisée)
-Copie des Références professionnelles délivrées par les divers partenaires (dûment légalisé)
-Copie du Casier judiciaire récent moins de trois mois (dûment légalisé)
-Copie de Extrait de rôle (dûment légalisé moins de trois mois apuré ou avec un échéancier de paiement
-Copie des attestations Mise à jour CNAS - CASNOS - CACOBATH (dûment légalisé)
-Liste des moyens humains et matériels (dûment légalisée)
-Planning et délais d'exécution des travaux
-Copie des Bilans des trois dernières années paraphée par les services des impôts (dûment légalisée)
-Le cahier des charges daté, signé, rempli et cacheté porte la mention lu et accepté
-Déclaration à souscrire + déclaration de probité + instructions aux soumissionnaires signée, remplie et cachetée porte la mention lu et accepté
-Copie d'Attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par le services des CNRC (dûment légalisé)
-Copie Statut particulier de l'entreprise (dûment légalisé)

Offre financière :
-La lettre de soumission datée et visée (remplie, datée, signée)
-Le bordereau des prix unitaires (rempli, daté, signé)
-Le devis quantitatif et estimatif (rempli, daté, signé et cacheté).

*Le délai est fixé à 15 jours à partir de la date de parution du présent avis dans la presse + BOMOP.
*L'ouverture des plis se fera le dernier jour ouvrable de la date limite des offres au siège de la commune à 14.00H.
*Les soumissionnaires sont donc cordialement invitées à y assister.

N-B : Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 105 jours à compter de la date de clôture du présent avis.

LIGUE 1, APRÈS DIX JOURNÉES SEULEMENT DE COMPÉTITION

Huit entraîneurs déjà remerciés

Les changements d'entraîneurs rythment ce début du Championnat national de Ligue 1. En effet, sept clubs ont déjà fait valser leurs techniciens après dix journées seulement de compétition.

PAR MOURAD SALHI

Le Championnat algérien reste le plus touché par cette valse des entraîneurs qui ne cesse de pourrir le football national. Tout a commencé avec le technicien français Alain Michel qui a été remercié par la JS Saoura. Ce technicien n'a même pas pu rester plus de deux journées de compétition. Les responsables de cette formation phare de Béchar ont jugé utile de se séparer de leur technicien en le remplaçant quelques heures plus tard par El-Hadi Khezzar. Si la JS Saoura a ouvert le bal, la valse des entraîneurs touche de plus en plus l'élite. Le deuxième dans la liste a pour nom Mohamed Mekhazni. Le premier responsable à la barre technique du RC Arbaâ a été contraint de rendre le tablier après quelques résultats, jugés par les responsables du club d'insuffisants. Par la suite, c'était le cas de l'entraîneur Meziane Ighil de claquer la porte. Le départ de ce dernier de l'ASO Chlef ne constitue pas vraiment une surprise du moment les responsables du club n'étaient pas du tout satisfaits de son travail. Mais avant, le MC Oran s'est vite séparé également de son entraîneur Chérif El Ouazani. Ce dernier, qui pensait revenir au bercail de la grande porte, a été aussitôt remercié.

L'entraîneur belge Hugo Broos de la JS Kabylie, qui a effectué pourtant un bon parcours, a été contraint à rendre son tablier. Le technicien belge était très affecté par la mort tragique de l'attaquant camerounais Albert Ebossé et il n'a pas aimé l'ingérence du président Hannachi dans ses affaires techniques. De son côté, l'entraîneur français Victor Zvunka du CR Belouizdad était victime des résultats. Le club de Laâquiba qui, lui, a renouvelé sa confiance à maintes reprises à cet entraîneur n'a pas tardé à résilier son contrat. L'entraîneur Azzedine Aït Djoudi s'est séparé à l'amiable avec son club le NA Hussein Dey. L'ancien entraîneur de la JS Kabylie a été démis de ses fonctions après la défaite du NAHD face au MC El Eulma. Aït Djoudi, dont la démission a été rejetée il y a quelques semaines, devient le septième coach de la Ligue 1 à être remercié par son club après dix journées seulement de compétition. Le dernier en date est Diego Garzitto qui est le huitième entraîneur à quitter son club. Garzitto, accusé par la direction de cette formation des Ponts suspendus d'être responsable des derniers résultats négatifs, était également victime des résultats. Son club n'a plus gagné depuis quatre journées.

D'autres entraîneurs sont menacés par cette valse. Les plus concernés c'est Boualem Charef du MC Alger. L'ancien technicien entraîneur de l'USM Harrach est sur la sellette. Le moindre faux pas lui coûtera cher. Charef devrait connaître le même sort que les huit autres qui ont été déjà remercié avant même la fin de la phase aller. Charef, qui n'arrive plus à gagner depuis cinq journées voyant son équipe, le MC Alger, végéter dans les profondeurs du tableau, se trouve sur une chaise éjectable. **M. S.**

EQUIPE NATIONALE

Mehdi Abeid enchaîne une 2e titularisation avec Newcastle

L'équipe de Newcastle United s'est imposée, dimanche, sur le terrain de West Bromwich Albion (2-0), en match comptant pour la 11e journée du championnat anglais de football, au moment où le milieu international algérien des Magpies, Mehdi Abeid, a joué les 90 minutes. Les deux buts de la partie ont été inscrits par Ayoze (45') et Coloccini (62'). Il s'agit de la deuxième titularisation d'Abeid en Premier league cette saison, après une première lors de la réception de Liverpool (1-0), le week-end dernier. Avant cela, il a été aligné à deux reprises dans l'équipe type de Newcastle, en Coupe de la Ligue anglaise. Cette nouvelle apparition du joueur algérien dans le onze de départ des Magpies prouve toute la confiance que place en lui l'entraîneur Alan Pardew. Grâce à cette victoire, Newcastle remonte à la 7e place au classement de la Premier League avec 16 points, loin derrière le leader, Chelsea, qui compte 29 points. Mehdi Abeid (22 ans), qui s'était affirmé par le passé avec la sélection algérienne olympique (U-23), figure sur la liste des 23, convoqués par le sélectionneur national, Christian Gourcuff, en vue de la double confrontation contre l'Ethiopie, le 15 novembre à Blida, puis le Mali, quatre jours plus tard (le 19, ndlr) à Bamako, pour le compte des 5e et 6e journées des qualifications pour la CAN-2015.

CHAMPIONNAT TUNISIEN

Le Club Africain de Djabou seul en tête

L'Etoile du Sahel où évoluent les deux joueurs algériens, Baghdad Bounedjah et Kaddour Beldjilali, s'est inclinée dimanche face à l'ES Tunis (1-0) en match disputé à Radès, dans le cadre de la 10e journée du Championnat de Ligue 1 tunisienne de football, au moment où le Club Africain s'est emparé seul du fauteuil du leader. Qualifié du véritable choc de cette journée, le match EST-ESS a vu ainsi la victoire des Sang et Or, grâce à un but signé par Ghailane Chaâlali (70'). Si Baghdad Bounedjah a pris part à l'intégralité de la rencontre, son compatriote Beldjilali a cédé sa place à la 77' à son coéquipier Saâda. Averti à la 32', Bounedjah, meilleur buteur actuel du championnat (7 buts), sera suspendu pour le prochain match face à l'ES Zarzis. Le Club Africain du milieu international algérien Abdelmoumen Djabou, est allé s'imposer sur le terrain de la JS Kairouanaise (1-0), grâce à une réalisation signée Yacine Mikari, sur penalty (90'). Grâce à cette précieuse victoire, le Club Africain s'empare du fauteuil de leader avec 25 points, à trois longueurs de l'ES Sahel (2e, 22 pts). De son côté, l'ES Tunis grimpe à la 4e place au classement avec 16 points.

LIGUE 1 FRANÇAISE

Fékir double buteur face à Guingamp

L'Olympique Lyonnais a remporté une importante victoire (3-1) face à l'EN Avant Guingamp, dimanche au stade Gerland, pour le compte de la 13e journée du championnat de Ligue 1 française de football, grâce, notamment, à un doublé du Franco-Algérien Nabil Fékir. Fékir, titularisé dans un contexte plus offensif que d'habitude pour combler les absences de Yoann Gourcuff, Clément Grenier et Jordan Ferri s'est montré à la hauteur de la confiance placée en lui, en marquant ses deux buts aux 20e et 87e minutes, alors qu'Alexandre Lacazette avait ouvert le score au profit de l'OL (8') Guingamp avait réduit le score juste avant la pause (2-1) grâce à un auto-goal, concédé par l'infortuné Lopes (45'+1). Fékir, auteur d'une très belle prestation, a cédé sa place juste après l'inscription de son 2e but, et c'était au profit de Rachid Ghezzal, un des trois Franco-Algériens retenus pour ce match. Le 3e Franco-Algérien étant Farès Bahlouli, qui cependant n'a pas eu la chance d'être associé à cette rencontre. L'international algérien Mehdi Zeffane a été retenu, lui aussi, parmi la liste des 18 joueurs, convoqués pour le coach Hubert Fournier, mais tout comme Bahlouli, il est resté sur le banc.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE VOLLEY-BALL

Défaite de l'Algérie devant la Tunisie

La sélection algérienne masculine de volley-ball (U-23) s'est inclinée devant son homologue tunisienne par 3 sets à 0, en match comptant pour la 3e journée du championnat d'Afrique de la catégorie, disputé dimanche à Sharm El-Cheikh en Egypte. Les Algériens ont concédé les trois sets sur le score de 13-25, 20-25, 18-25. C'est la deuxième défaite de l'Algérie dans la compétition, après celle concédée face aux Egyptiens (3-0) lors de la 1re journée, pour une victoire face au Maroc (3-1). Outre l'Algérie, le tournoi enregistre la participation de l'Egypte (pays hôte), de la Libye, du Maroc, de la Tunisie et du Rwanda. La sélection algérienne de volley-ball des moins de 23 ans jouera son quatrième match face au Rwanda lundi avant d'enchaîner face à la Libye, mardi.

BASKETBALL/SUPER-DIVISION "A"

USM Blida - GS Pétrolier aujourd'hui à Blida

Le match USM Blida-GS Pétroliers comptant pour la mise à jour du calendrier du championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division "A" (messieurs), aura lieu mardi à Blida à partir de 15h00. Le GS Pétroliers, champion d'Algérie en titre, pointe à la dernière place du classement avec 8 points, mais compte trois matchs en retard après sa participation au championnat arabe des clubs champions. De son côté, l'USM Blida (11 pts) est à la troisième place à égalité avec quatre clubs à savoir : l'IRBB Arréridj, le NB Staouéli, l'AB Skikda et CRB Dar El-Beïda.

www.EMPLOIPARTNER.com

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l"administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels…)
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes….)
• Veille à la diffusion des supports d'information,
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale…
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH…) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
• Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
• 10 ans d'experience
• Sens de communication
• Capacité de négociation et de persuasion
• Force de persuasion
• Rigueur, adaptabilité et mobilité
• Compétences managériales
• Sens de l'analyse
• Raisonnement inductif et déductif
• Doté d'esprit positif et créatif
• Focalisé sur les résultats
• grande résistance à la pression
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes
• Maîtrise du français et de l'outil informatique
• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
• Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
• Etablissement des documents liés au mode de transport
• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
• Tenue à jour des documents de gestion logistique
• Gérer les réclamations clients.

Profil :
• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :
• Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site : www.emploipartner.com

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE GHARDAIA /DIECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application de l'article 49 du décret présidentiel n°10/236 portant réglementation des marchés publics, LA DIRECTION DE L'URBANISME D'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE GHARDAIA informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres restreint n° 22/2014 pour la réalisation des travaux d'amélioration urbain paru dans les quotidiens nationaux آخبار اليوم *Midi Libre* en date du 14/08/2014, et le Bomop qu'à l'issue de l'évaluation des offres financières, les lots sont attribués provisoirement comme suit :

Lot	ETP	Montant d'offre (DA)	Montant d'offre corrigé (DA)	N°d'offre	Projet	Commune	Durée de réalisation	OBS
1	BEN TARFA Abdkarim	4 967 689,00	-	46	Lot 01 : Aménagement extérieur Thnia elmakhzan rue n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7	GHARDAIA	55 jours	Moins disant
2	BEN OUDINA Abdkader	4 306 964,00	-	56	Lot 02 : Aménagement extérieur Thnia elmakhzan rue 8, 9, 10, 13, 14, 15, 15		60 jours	Micro entreprise et conforme au cahier des charges
3	BOUFATEH Ahmed	5 244 819,00	-	9	Lot 03 : Aménagement extérieur Thnia elmakhzan rue n° 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23		60 jours	Conforme au cahier des charges
4	LAHRACH Seliman	5 346 255,00	-	24	Lot 04 : Aménagement extérieur Thnia elmakhzan rue n° 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31		120 jours	Micro entreprise et conforme au cahier des charges
5	BEN SAHA HICHAM	3 972 150,00	3 632 650,00	16	Lot 05 : Aménagement extérieur Thnia elmakhzan rue n° 32, 33, 36, 37		60 jours	Conforme au cahier des charges
6	BOUHAFESS Boulaam	4 812 325,00	4 807 510,00	30	Lot 06 : Aménagement extérieur Thnia elmakhzan rue n° 11, 12, 39, 40		60 jours	Conforme au cahier des charges
7	BELAAOUAR Allal	8 277 750,00	7 570 250,00	51	Lot 07 : La réalisation des travaux de voirie Thnia elmakhzan rue n° 11, 12, 25, 39, 40		60 jours	Moins disant
11	LAAOUAR Elsadek	6 079 338,75	-	2	Lot 11 : Réalisation des travaux d'éclairage public quartier Karkoura vers Baba Saâad		90 jours	Moins disant
14	SOCIETE RIM ELDJANOUB	16 871 385,50	16 879 410,50	39	Lot 14 : Réalisation des travaux d'éclairage public quartier Mermad		120 jours	Conforme au cahier des charges
16	BEN MOUSSA Mohammed	5 589 894,00	-	7	Lot 16 : Réalisation des travaux d'éclairage public quartier El-hofra		105 jours	Conforme au cahier des charges
17	BAHAZ Nadir	7 479 835,00	-	20	Lot 17 : Réalisation des travaux d'éclairage public quartier Melika		50 jours	Moins disant
18	BOUTABA Lakhdar	12 347 800,00	-	21	Lot 18 : Réalisation des travaux d'éclairage public voie ben smara vers Zaouia		240 jours	Moins disant
19	RAMA Djmal	7 546 175,00	-	13	Lot 19 : Aménagement extérieur quartier Oulaoulem Belghane		60 jours	Micro entreprise et conforme au cahier des charges
20	FARJALLAH Hamza	3 504 785,00	-	55	Lot 20 : Aménagement extérieur quartier Melika		90 jours	Moins disant
21	ABBAS MOUIASSI Eldgri	5 896 770,00	-	54	Lot 21 : Aménagement extérieur quartier Elghaba		60 jours	Conforme au cahier des charges
22	BELARBI Lakhdar	5 009 606,25	-	48	Lot 22 : Aménagement extérieur quartier Elatrouch		55 jours	Conforme au cahier des charges
23	HEBIB Ben git	31 687 125,52	-	32	Lot 23 : La réalisation des travaux de voirie quartier Oulaoulen Belghane		70 jours	Moins disant

Pour ce qui concerne les lots : 08, 09, 10, 12, 13, 15 d'éclairage public a été décidé de relancer la procédure.
Les soumissionnaires sont invités de se rapprocher de la DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE GHARDAIA, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de cet avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières
Tout soumissionnaire qui conteste ces choix peut introduire un recours auprès de l'autorité compétente (article 114 du décret présidentiel n° 10/236 modifié et complété d'un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Cuisine

Tortilla aux herbes

Ingrédients :
500 g de pommes de terre
9 œufs
3 c. à soupe d'huile d'olive
1 petit bouquet de persil
Thym frais
Sel, poivre
Préparation :
Peler, laver et couper en morceaux les pommes de terre. Les faire cuire 15 min dans l'eau. Les égoutter et les verser dans une grande poêle à revêtement antiadhésif avec deux c. à soupe d'huile préalablement chauffée. Faire cuire à feu moyen en remuant souvent jusqu'à ce qu'elles soient devenues dorées. Laver le persil, le couper finement. Laver le thym et l'émietter. Battre les œufs en omelette, saler, poivrer, ajouter le persil et le thym et verser dans la poêle sur les pommes de terres.
Mélanger pour enrober les pommes de terre puis faire cuire sans remuer jusqu'à ce que l'omelette soit prise. Lorsqu'elle se détache bien de la poêle, poser une grande assiette ronde sur la poêle et retourner l'omelette dessus. Ajouter un filet d'huile au fond de la poêle avant d'y faire glisser l'omelette pour la faire dorer 5 min sur l'autre face.

Biscuits au chocolat

et noix

Ingrédients :
500 g de beurre
300 g de sucre en poudre
2 verres à thé d'huile
3 oeufs
2 sachets de levure pâtissière
La farine selon le mélange
1 c. à soupe d'huile
250 g de chocolat noir
250 g de moitié de noix
Préparation :
Travailler le beurre et le sucre jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux. Ajouter l'huile, bien mélanger, ajouter les oeufs et continuer à travailler énergiquement. Ajouter la levure puis la farine peu à peu et pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte souple. Etaler la pâte sur épaisseur de 3mm, couper des cercles, les disposer au fur et à mesure sur une plaque huilée. Faire cuire dans un four moyennement chaud jusqu'à ce qu'ils soient dorés.
Faire fondre le chocolat noir au bain-marie, faire lisser avec l'huile.
Verser une cuillère à café de chocolat fondu sur chaque biscuit, les

BEAUTÉ, SANTÉ ET FORME

Astuces anti-âge

Le fait d'abuser du soleil, d'être stressée, subir la pollution, avoir une alimentation déséquilibrée, notre corps s'abîme, se rouille sous l'effet des oxydants qui résultent de tous ces méfaits. Alors que faire ?

Bien manger

« Que ton aliment soit ton premier médicament », disait Hippocrate

Manger nous apporte le bien-être et le bonheur immédiat en plus d'une bonne santé dans un corps mince et jeune.

- Alimentation équilibrée avec des fruits et des légumes frais.
- Légumes cuits à la vapeur afin de garder les nutriments, les vitamines et les saveurs.
- Bien répartir les protéines : viande, poisson, œufs, laitages.
- Ne pas oublier les féculents qui sont indispensables : céréales complètes, pommes de terre, légumes secs.
- Pas de mauvais gras.
- Que du sucre naturel.

Bien bouger

L'activité physique permet d'oxygéner notre organisme, ce qui augmente notre capacité pulmonaire, améliore notre endurance, renforce nos muscles ainsi que notre muscle cardiaque, abaisse le cholestérol sanguin et stimule la fabrication de notre hormone de croissance qui aide à se maintenir en forme et jeune.

Bien dormir

Bien dormir la nuit nous permet de se réveiller de bonne humeur, pleine d'énergie avec une bonne mémoire ainsi qu'une bonne concentration.

- Dormir tôt pour se réveiller tôt, notre journée n'en sera que plus belle !
- Dès les premiers signes de fatigue le soir, allez vous coucher.

Bon moral

Bougez-vous pour retrouver un moral au beau fixe

Occupez-vous de vous en vous bichonnant, vous gâtant en vous faisant belle.

Réglez vos soucis avec discernement, patience et honnêteté, ça finira par payer !

Vivre parmi les autres et avec les autres procure de la joie et de belles amitiés.

Belle et le rester

Aucune crème ne nous redonnera notre jeunesse, par contre un usage régulier nous permettra de la garder en pleine forme le plus longtemps possible.

- Bien nettoyer et démaquiller tous les jours votre peau.
- Bien protéger, nourrir, hydrater chaque jour votre peau.
- Ecran total sur le visage tous les jours de l'année.

N'oubliez pas que la beauté est un tout, elle est le résultat de ce que l'on mange, ce que l'on fait et ce que l'on pense.

DÉCORATION MAISON

Creer une ambiance dans sa cuisine

La cuisine est d'abord une pièce fonctionnelle mais aussi une pièce à vivre. Pour l'éclairer, elle a besoin de 2 types de lumière. Il faut jouer sur les deux tableaux, concilier fonction et plaisir.

L'éclairage localisé

Plan de travail, évier, espace-cuisson, rangements, tous ces endroits doivent être éclairés avec précision, car ils servent à des activités qui demandent de l'attention et qui doivent être faites en toute sécurité. Privilégiez les sources lumineuses au-dessus de chaque point stratégique.

Deux possibilités

- les tubes fluorescents avec diffuseur ou bandeau (pour les rendre invisibles). Ils présentent de gros avantages : ils donnent un rendu exact des tonalités, respectent la couleur des aliments et diffusent la lumière.
- les lampes halogènes basse tension, de préférence à réflecteur pour concentrer le flux d'éclairage sur des zones particulières.

L'éclairage d'ambiance

Il est indispensable pour compléter ces éclairages ponctuels en évitant les zones d'ombre. Pour cela, choisissez soit une suspension en hauteur (cône ou cloche) pour délimiter le coin repas par exemple, soit un éclairage indirect avec une rampe de spots. Dans ce cas, prenez garde à diriger les spots vers le plafond et la table pour éviter d'être ébloui.

Quelques astuces

- Pas d'abat-jour en tissu dans une cuisine!
- En raison des vapeurs, graisses, fumées, projections en tous genres, préférez le verre, la porcelaine, la tôle, et évitez les matériaux qui ne se lavent pas.
- Veillez à ce que tous les éclairages soient faciles d'accès pour permettre leur nettoyage régulier.

Trucs et astuces

Une ampoule est cassée

Lorsqu'une ampoule est cassée mais encore vissée, vous pourrez la dévisser sans vous blesser en y plantant un morceau de pomme de terre et faire tourner ce qui reste de l'ampoule.

Combler un trou de vis élargi

Insérez dans le trou des bâtons en bois pour les brochettes. En remplissant le trou de ces morceaux de bois, il deviendra possible de visser de nouveau à l'endroit désiré.

Clef rouillée

Faites-la tremper, pendant une heure, dans un mélange composé de 3 parties d'huile pour une partie de pétrole. Essuyez-la bien, avec un chiffon sec.

Mur taché de moisi

Nettoyer le moisi de votre mur en le frottant avec un chiffon imbibé d'un mélange d'eau, de détergent et d'eau de javel (1 bouchon de chacun des produits pour 1 litre d'eau).

O. A. A.

Mots Fléchés N°1672

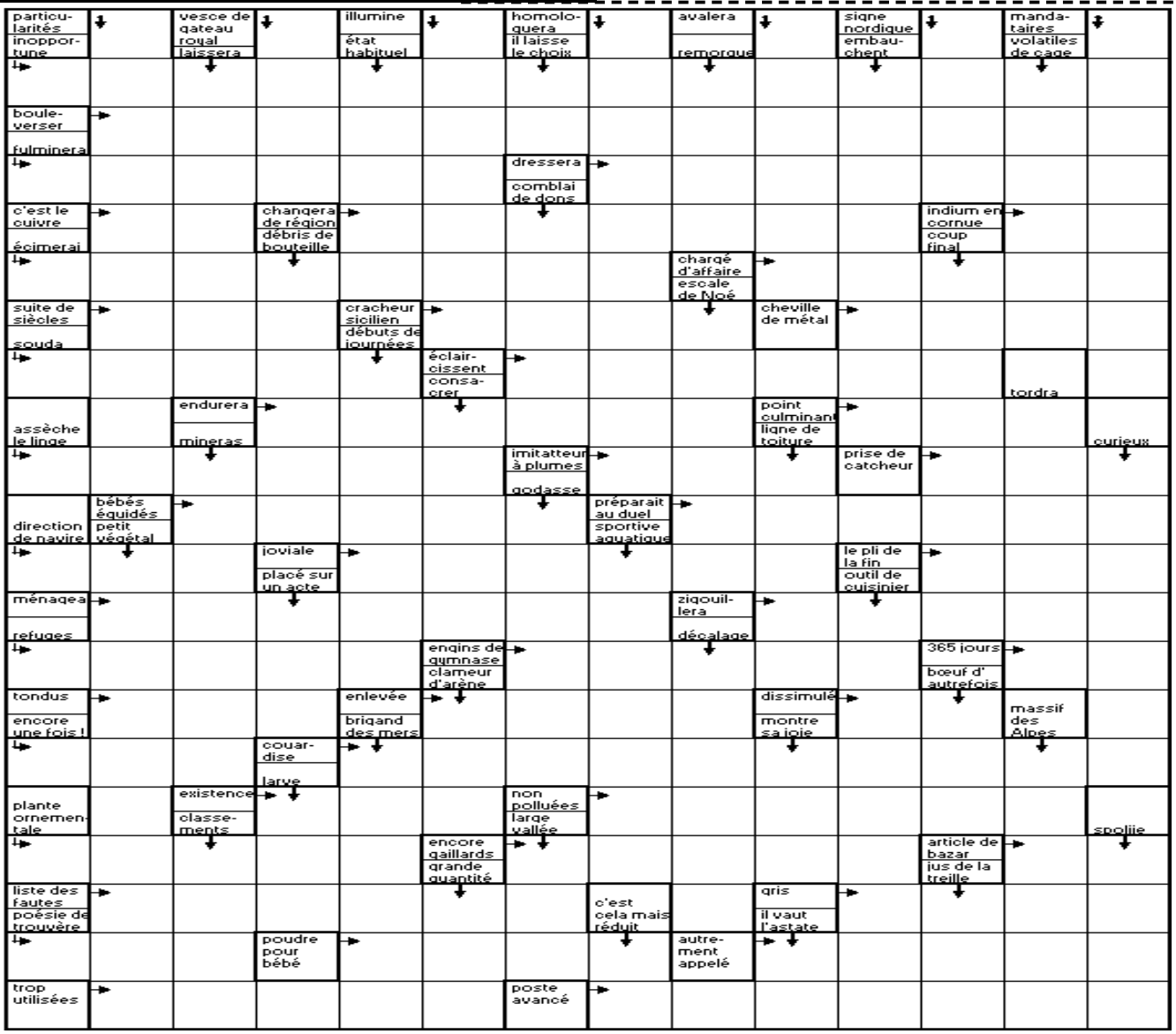

SUDOKU N°1671

3					5		1	
	9							2
		2	3	9		5		
			2	3				7
	2	1				3	4	
5				4	8			
		3		1	4	7		
1							8	
	7		9					1

SOLUTION SUDOKU N°1669

9	6	3	5	8	2	7	4	1
4	5	1	7	3	9	6	8	2
2	7	8	1	6	4	9	3	5
5	1	6	8	2	3	4	7	9
8	4	2	6	9	7	1	5	3
7	3	9	4	1	5	8	2	6
6	8	4	2	5	1	3	9	7
3	2	7	9	4	6	5	1	8
1	9	5	3	7	8	2	6	4

SOLUTIONS MOTS FLECHES 1670

■ C ■ C ■ B ■ C ■ A ■ M ■ E
R A F R A I C H I S S A N T
■ B A I S S E E ■ S I T A R
M A R E S ■ P R A I R E ■ O
■ R I R A S ■ I N S E R A I
G E N A I E N T ■ T ■ A R T
■ T E ■ N U E ■ S A C ■ S E
D I S T I L L A T I O N ■ M
■ E ■ A R E S ■ E T R I P E
G R A S ■ S O L E ■ P E O N
■ ■ U S E ■ N E P E S ■ U T
P A T E N T ■ P L U ■ A S ■
■ P O R T I E R E ■ M I S A
V E R ■ R E V E ■ R A M E R
■ R I C A N E ■ L A C E R A
B I S E ■ T I M I D E ■ A I
■ T E L E ■ L I S E R E ■ R
C I S E L A ■ A S S E N E E
■ V ■ R E M I S E ■ E T C ■
D E L A V E ■ M E R ■ E R E
■ S I S E ■ D E S A V E U X

Reprogrammation des cellules

Bien que le mécanisme exact soit encore inconnu, les salamandres sont capables de faire repousser leurs membres après une blessure. Pour cela, les cellules adultes sont reprogrammées.

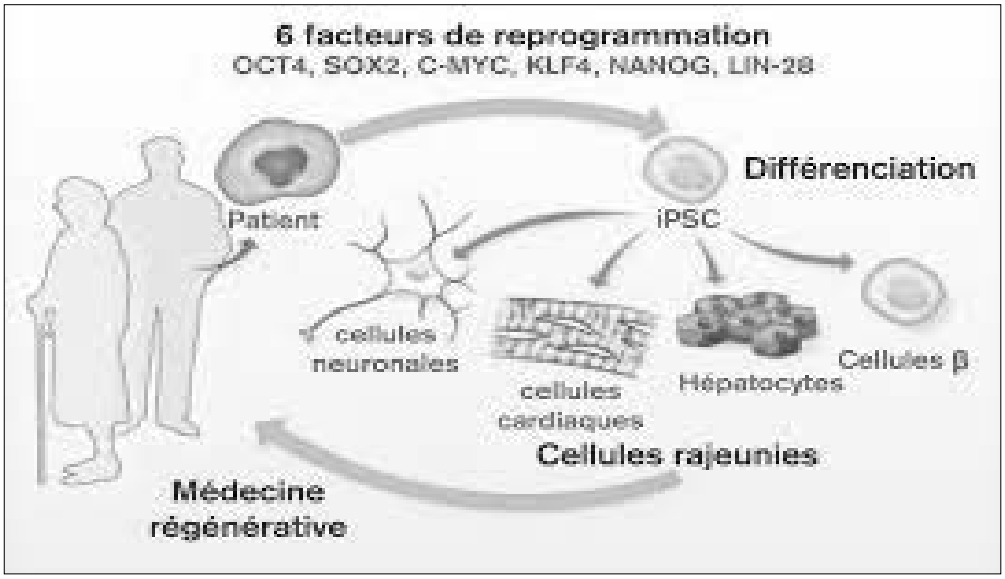

Cela signifie que, pour qu'il y ait régénération, les cellules adultes qui forment le membre, comme les cellules musculaires, doivent perdre leur identité première. Elles prolifèrent ensuite afin de produire de nouvelles cellules qui contribuent à l'élaboration d'une nouvelle structure, explique le docteur Max Yun, chercheur principal de l'étude, à *LiveScience*. De la même manière, la salamandre peut régénérer sa queue, mais aussi ses yeux, sa mâchoire, ses organes internes et même sa moelle épinière. Or, cette voie est rarement observée dans les cellules adultes des mammifères, cela expliquerait notamment leurs faibles capacités régénératrices. En effet, chez les mammifères, l'ERK n'est pas constamment active. Mieux comprendre ce mécanisme permettrait ainsi de comprendre pourquoi certains vertébrés peuvent régénérer leur corps et d'autres non, afin de pouvoir appliquer ce processus chez les humains.

Régénération humaine ?

Leur étude, publiée dans la revue *Stem Cell Reports*, démontre que l'activation constante d'un groupe de molécules chargées de contrôler une fonction particulière au sein d'une cellule (voie ERK), joue un rôle majeur au cours de la reprogrammation naturelle des cellules musculaires chez les salamandres. Or, les cellules ne peuvent être de nouveau intégrées au cycle cellulaire que si la voie ERK est constamment active. En comparant les cellules musculaires de salamandres et de mammifères, les chercheurs ont confirmé que ces dernières ne pouvaient activer la voie ERK que de façon éphémère. Néanmoins, si ces cellules sont forcées à maintenir la voie ERK active, notamment en leur greffant un morceau d'ADN afin de produire une protéine qui active la voie métabolique, elles acquièrent une meilleure capacité de régénération. Ainsi, la manipulation de cette voie métabolique pourrait aider au développement de traitement permettant d'améliorer le potentiel régénérateur des cellules humaines. "*Nous sommes très excités d'avoir découvert une voie moléculaire vitale, la voie ERK, qui détermine si une cellule adulte peut être reprogrammée et aider au processus de régénération*", ajoute le chercheur, repris par le *DailyMail*. Si cette découverte permet de mettre au jour la capacité régénératrice des cellules chez différentes espèces, elle devrait également permettre aux chercheurs de savoir pourquoi si peu d'organismes peuvent régénérer leur corps.

Une nouvelle planète jumelle de la Terre

Quelques mois après la découverte de la planète Kepler 186-f, potentiellement habitable, des astronomes ont découvert une autre planète située dans la zone habitable d'une étoile : Gliese 832c. Cette nouvelle planète a été repérée par un groupe d'astronomes international dirigé par l'universitaire australien Robert Wittenmyer. Sa masse serait au moins 5,4 fois supérieure à celle de la Terre et son orbite autour de son étoile serait seulement de 36 jours. La planète se situerait également au sein de la zone habitable de son étoile, une naine rouge située à 16 années-lumière du système solaire. Néanmoins, comme l'expliquent les chercheurs, "*compte tenu de la grande masse de la planète, il semble qu'elle possède une atmosphère dense, qui pourrait bien rendre cette planète inhospitalière*". La transformation de cette atmosphère en dioxygène pour accueillir la vie humaine passerait alors par une terraformation via l'installation de nombreuses plantes grâce à la photosynthèse. Comme l'explique le site

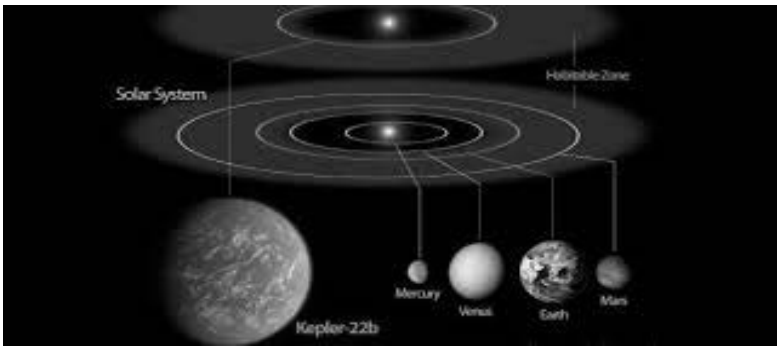

Space.com, *"Gliese 832c est la deuxième planète à être découverte autour de l'étoile Gliese 832. L'autre, Gliese 832b a été trouvée en 2009. Il s'agit d'une géante gazeuse bien plus éloignée de l'étoile et dont l'orbite complète dure neuf ans"*. Par ailleurs, d'après l'indice Earth Similarity Index (ESI), qui mesure les ressemblances entre la Terre et d'autres planètes, Gliese 832c a un indice de similarité évalué à 0,81 alors qu'une ressemblance parfaite serait de niveau 1.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

ANÉMOMÉTRE

Inventeur : Leone Batista Alberti **Date :** 1450 **Lieu :** Italie

L'anémomètre est composé de trois coupelles en forme de demi-sphère libres de tourner. Évidemment, plus le vent est fort, plus les coupelles tournent rapidement. Les anémomètres modernes ont un systéme électronique qui calcule le nombre de tours des coupelles, converti par l'ordinateur et affiché sur l'écran soit en kilomètres par heure ou métres par seconde.

MON PIRE CAUCHEMAR

20h45

Elle habite avec son fils et son mari face au jardin du Luxembourg... Il vit seul avec son fils à l'arrière d'une camionnette. Elle dirige une prestigieuse fondation d'art contemporain... Il vit de petits boulots et d'allocations. Elle a fait bac + 7... Il a failli faire sept ans de prison. Elle tutoie le ministre de la Culture... Il tutoie toutes les bouteilles d'alcool qu'il rencontre. Elle aime le débat d'idées... Il aime le sexe avec des inconnues à forte poitrine. Bref, ils ne se ressemblent pas du tout, et se supportent encore moins. D'ailleurs, ils n'auraient jamais dû se rencontrer. Mais leurs enfants, eux, sont inséparables... Ils finiront par comprendre pourquoi

MON VOISIN LE TUEUR

22h30

De nos jours, à Montréal, le dentiste Nicholas «Oz» Oseransky a fort à faire pour tenir le coup. Sa femme Sophie le déteste copieusement et il le lui rend bien. Au font, il n'a de calme qu'auprès de ses clients, secondé par sa charmante et dévouée secrétaire, Jill. Or, voilà qu'un nouveau voisin s'installe près de chez lui. Venu pour le saluer, Nicholas découvre que le nouveau venu n'est autre que Jimmy Tudeski, dit «Jimmy la Tulipe», un redoutable tueur professionnel de Chicago qui a livré ses anciens amis à la police. Quand Sophie apprend la nouvelle, elle décide rapidement de profiter de la situation

MARIE CURIE, UNE FEMME SUR LE FRONT

22h55

Marie Curie a déjà reçu le prix Nobel de physique et de chimie lorsque la Première Guerre mondiale éclate. Comprenant que cette guerre sera longue et meurtrière, elle décide aussitôt d'équiper une camionnette de matériel de radiographie et se rend sur le site de la bataille de la Marne. L'hôpital de campagne dont elle s'occupe se distingue par le peu de décès enregistrés. En plus de l'aide du docteur Claudius Regaud, un de ses collaborateurs, Marie Curie reçoit celle de sa fille âgée de 17 ans, Irène. Elle équipe rapidement d'autres véhicules, surnommées par les soldats «les petites Curie». Suivant les différents fronts, son oeuvre devient vite reconnue

JE VOUS PRÉSENTE MA FEMME

20h45

Dans un village-dortoir comme il en existe beaucoup, les rares commerces encore ouverts sont au bord de la faillite. La famille Martin habite trois maisons, dans la même rue. Cela permet à Viviane de veiller sur son monde, à commencer par son père et son mari, qui vivent avec elle ; et puis ses fils : Michel, marié et père de deux enfants et surtout Éric, sa fierté, son trésor, la grosse tête de la famille. Est-ce un hasard si, à près de 40 ans, il est toujours célibataire ? Mais voilà qu'un jour, la petite entreprise de cosmétologie qui l'emploie comme chercheur décide de l'envoyer en mission à Cuba. Pour Éric, qui hait les voyages, c'est un drame

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

E DERNIER CALIFE D'AFGHANISTAN

22h55

Chef des talibans recherché depuis 2001 par les Américains, le mollah Omar incarne à la fois le mal absolu pour les Occidentaux et un espoir de renouveau pour une partie des Afghans. Nul ne sait où il se cache, ni s'il est l'auteur des messages diffusés par les talibans en son nom. De rares photos et de folles rumeurs circulent, tissant une légende à deux faces, sauveur pour les uns, monstre pour les autres. Pour tenter de démêler le vrai du faux, les trois auteures, qui travaillent régulièrement en Afghanistan, se lancent sur ses traces. Reçues par d'ex-ministres talibans, d'anciens voisins, des témoins de sa transformation en chef de guerre, elles dessinent le visage d'un pays entre guerre et paix

PERMIS DE CONDUIRE : L'EXPÉRIENCE INÉDITE

20h45

«Permis de conduire : l'expérience inédite» revient pour une nouvelle saison. Filmés par une caméra embarquée, dix jeunes conducteurs, qui n'ont pas encore le sens des responsabilités au volant, ne savent pas que leurs parents et un expert de la route les observent. À la fin de chaque expérience, les parents, accompagnés de l'expert, auront une décision à prendre. La conduite de leur enfant mérite-t-elle d'être récompensée ou doit-il prendre à nouveau des cours ? Ces jeunes prendront-ils la mesure des dangers qu'ils encourent au volant ?

RECHERCHE APPARTEMENT OU MAISON

20h50

Ingrid et Loïc, 29 ans tous les deux, se sont rencontrés au lycée. Elle travaille dans la mode, lui est dentiste. Après onze ans de vie commune, ils ont décidé d'acheter ensemble. Stéphane Plaza va devoir les aider à faire des compromis et trouver l'appartement idéal. - David, 54 ans, vit à Lyon en location. Après des mois de recherche, pas un seul appartement n'a trouvé grâce à ses yeux. Sandra Viricel va donc l'aider à trouver le logement de ses rêves. - Pierre travaille dans un bureau d'étude en électricité et Astrid est experte comptable. Ils ont tous les deux 47 ans et sont parents de trois enfants. Romain Cartier va devoir trouver une maison familiale en plein centre de Dijon

MENTALIST LA COOPÉRATIVE

20h50

Van Pelt et Rigsby sont pris pour cible par un tireur à leur domicile, mais leur agresseur réussit à s'enfuir. Ils se rendent donc à Austin pour faire équipe avec le FBI et retrouver l'homme qui cherche à éliminer les anciens membres du CBI. Ils isolent douze suspects que le CBI avait fait arrêter et après élimination, il ne reste sur leur liste que deux hommes : Richard Haibach et John Hutten. Ce dernier finit par être mis hors de cause. Il ne reste donc plus que Haibach, qui envoie son avocate se plaindre pour harcèlement auprès de Abbott et de Lisbon

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval - Alger

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Adriana Lima

pas le temps de penser à son divorce...

Adriana Lima, à nouveau célibataire, suite à l'échec de son mariage avec le basketteur serbe Marko Jaric, n'a pas tardé à se remettre au travail.

Shakira

elle craque pour tous les enfants !

La maternité, Shakira adore ça, et il n'y a que pour la jolie bouille de son petit Milan que la chanteuse craque, mais pour tous les enfants qu'elle croise sur son passage...

Patrick Fiori

pas intéressé par le poste de coach dans The Voice !

Patrick Fiori ne se voit pas coach dans The Voice. Le chanteur a en effet déclaré que cela ne l'intéressait pas d'être membre du jury.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h45
Dohr	12h32
Asr	15h21
Maghreb	17h48
Icha	19h10

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 2326 | Mardi 11 novembre 2014

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

LUTTE CONTRE LA FIÈVRE HÉMORRAGIQUE ÉBOLA

Des hommes d'affaires africains s'engagent à donner 28 millions de dollars

Des hommes d'affaires africains se sont engagés à donner 28 millions de dollars pour lutter contre l'épidémie d'Ebola, selon un communiqué de l'Union africaine (UA) rendu public à Addis Abeba.
Cet engagement a été pris samedi au siège de l'UA dans la capitale éthiopienne par ces hommes d'affaires, représentant différents secteurs économiques à travers le continent, pour alimenter un fonds d'aide qui sera géré par l'UA et la Banque africaine de développement (BAD).
Ces fonds serviront à équiper le personnel médical qui lutte contre l'extension de l'épidémie, qui touche principalement trois pays d'Afrique de l'Ouest: la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone.
L'Organisation mondiale de la santé a publié le 7 novembre un nouveau bilan de l'épidémie ébola, arrêté au 4 novembre, qui fait état de 4.960 morts dans 8 pays, sur 13.268 cas.
Les personnels de santé sont particulièrement touchés, avec 311 morts sur 549 infections dans l'ensemble de ces pays.
Pendant ce temps, Le président sénégalais Macky Sall a fait part de sa volonté de respecter la recommandation faite par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) en vue de lever des restrictions des mouvements des personnes et des biens en direction ou en provenance des pays les plus touchés par le virus Ebola. S'exprimant dans un entretien accordé aux membres de "La Table de la Presse", une association de journalistes sénégalais, diffusé à la télévision publique (RTS), M. Sall a déclaré que son pays "*va aller vers le sens de la recommandation de la Cedeao*", tout en restant *"vigilant en ce qui concerne les frontières terrestres, aériennes et maritimes et en poursuivant sa politique de prévention de la fièvre Ebola*".
Au vu des respects des dispositions de la Cedeao qui recommande la libre circulation des personnes et des biens, *"nous serons amenés à réévaluer les mesures de restriction déjà prises, des mesures qui étaient nécessaires*", a souligné Macky Sall. "*Depuis plus de dix jours, nous avons levé la mesure concernant la fermeture de la voie maritime. Nous allons progressivement lever l'interdiction sur la voie aérienne. Nous n'avons plus de contrôle sur les points de départ, surtout en ce qui concerne la Guinée*", a-t-il affirmé.
Le Sénégal a fermé, depuis plusieurs mois, ses frontières avec la Guinée voisine ainsi que le Liberia et la Sierra Leone.
Selon le président Sall, si la fermeture des frontières a engendré des difficultés sur la circulation des personnes dans les pays touchés, elle a permis d'empêcher la propagation du virus Ebola.
Le Sénégal "*n'a jamais manqué d'être solidaire avec les pays affectés*", a-t-il déclaré, rappelant que son pays ouvert un corridor humanitaire pour permettre l'intervention des pays qui veulent agir contre la maladie.

TIRS DE LA MARINE ISRAÉLIENNE AU LARGE DE GHAZA

Deux pêcheurs palestiniens blessés

Deux pêcheurs palestiniens ont été blessés et quatre autres sont portés disparus à la suite de tirs de la marine de guerre israélienne au large de la bande de Ghaza, ont indiqué lundi des responsables. La marine israélienne a ouvert le feu sur les deux pêcheurs palestiniens qui se trouvaient à bord d'un bateau au large des côtes de Rafah, ont indiqué ces responsable de la sécurité à Ghaza, faisant également état de quatre disparus, qui auraient été probablement arrêtés par la marine israélienne.
La même source a indiqué que les deux pêcheurs blessés ont été secourus par un troisième bateau de pêcheurs palestiniens et transportés vers l'hôpital de Rafah. Les pêcheurs de Ghaza sont soumis comme le reste du territoire au blocus qu'impose Israël depuis huit années. Aux termes d'un accord de cessez-le-feu entre Palestiniens et Israéliens suite à la dernière agression israélienne qui a tué plus de 2.100 Palestiniens à Ghaza, entre juillet et août, les pêcheurs de Ghaza sont autorisés à opérer dans une bande de six milles nautiques le long des côtes. Les pêcheurs ghazaouis se plaignent de fréquentes violations de l'accord de la part de l'armée israélienne.

COLLISION ENTRE UN CAMION ET UN VÉHICULE LÉGER À BISKRA

Trois morts et trois blessés déplorés

Trois personnes ont péri et trois autres ont été blessées, lundi matin dans la wilaya de Biskra à la suite d'une collision entre un camion et un véhicule de tourisme, a appris l'APS auprès de la Protection civile.
L'accident s'est produit sur la RN 46 reliant les wilayas de Biskra et de M'sila, au lieu dit Oued-El-Felak, dans la commune d'El Ghrous, selon la même source.
Trois personnes, parmi les occupants de la voiture légère sont décédées sur place, et trois autres, dont le conducteur du camion, ont été blessées et évacuées à l'hôpital Mohamed-Ziouchi de Tolga où elles sont placées sous surveillance médicale.
Une enquête a été ouverte par les services compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident.

PUBLICITÉ

ANEP